



**COMPTES CONSOLIDES RESUMES  
DU SEMESTRE CLOS LE 30 JUIN 2007**

Sommaire

Page

<b>COMPTES DE RESULTAT CONSOLIDES</b> .....	<b>4</b>
<b>BILANS CONSOLIDES</b> .....	<b>5</b>
<b>TABLEAUX DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDES</b> .....	<b>6</b>
<b>VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES</b> .....	<b>7</b>
<b>ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES</b> .....	<b>8</b>
<b>NOTE 1 - PRINCIPALES REGLES ET METHODES COMPTABLES DU GROUPE</b> .....	<b>8</b>
1.1 DECLARATION DE CONFORMITE ET REFERENTIEL COMPTABLE DU GROUPE .....	8
1.2 EVOLUTION DES PRINCIPES COMPTABLES AU 1 <sup>ER</sup> JANVIER 2007 .....	8
1.3 JUGEMENTS ET ESTIMATIONS DE LA DIRECTION DU GROUPE .....	9
<b>NOTE 2 - LES CONCESSIONS DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITE EN FRANCE ET LES CONTRATS DE CONCESSIONS DES AUTRES ACTIVITES</b> .....	<b>11</b>
2.1 INTERPRETATION IFRIC 12 .....	11
2.2 POINTS PARTICULIERS CONCERNANT LA DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ELECTRICITE EN FRANCE .....	12
<b>NOTE 3 - COMPARABILITE DES EXERCICES</b> .....	<b>14</b>
<b>NOTE 4 - EVENEMENTS ET TRANSACTIONS SIGNIFICATIFS SURVENUS AU COURS DU PREMIER SEMESTRE 2007</b> .....	<b>14</b>
4.1 FRANCE .....	14
4.2 ITALIE .....	15
4.3 ROYAUME-UNI .....	15
4.4 MEXIQUE .....	16
4.5 ARGENTINE .....	16
<b>NOTE 5 - EVOLUTIONS DU PERIMETRE DE CONSOLIDATION</b> .....	<b>16</b>
5.1 EVOLUTIONS DE PERIMETRE AU COURS DU 1 <sup>ER</sup> SEMESTRE 2007 .....	16
5.2 EVOLUTIONS DE PERIMETRE AU COURS DE L'EXERCICE 2006 .....	17
<b>NOTE 6 - INFORMATIONS SECTORIELLES</b> .....	<b>18</b>
6.1 AU 30 JUIN 2007 .....	19
6.2 AU 30 JUIN 2006 .....	19
<b>NOTE 7 - CHIFFRE D'AFFAIRES</b> .....	<b>19</b>
<b>NOTE 8 - ACHATS DE COMBUSTIBLES ET D'ENERGIE</b> .....	<b>20</b>
<b>NOTE 9 - AUTRES CONSOMMATIONS EXTERNES</b> .....	<b>20</b>
<b>NOTE 10 - OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS</b> .....	<b>20</b>
10.1 ENGAGEMENTS D'ACHATS DE MATIERES PREMIERES ET D'ENERGIE .....	20
10.2 GARANTIES ET ENGAGEMENTS RELATIFS A L'EXECUTION DE CONTRATS D'EXPLOITATION .....	20
<b>NOTE 11 - AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPERATIONNELS</b> .....	<b>21</b>
<b>NOTE 12 - PERTES DE VALEUR / REPRISES</b> .....	<b>21</b>
<b>NOTE 13 - AUTRES PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION</b> .....	<b>22</b>
<b>NOTE 14 - RESULTAT FINANCIER</b> .....	<b>22</b>
14.1 COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER BRUT .....	22
14.2 CHARGES D'ACTUALISATION .....	22
14.3 AUTRES PRODUITS ET CHARGES FINANCIERS .....	23
<b>NOTE 15 - IMPOTS SUR LES RESULTATS</b> .....	<b>23</b>
<b>NOTE 16 - GOODWILL</b> .....	<b>23</b>
<b>NOTE 17 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b> .....	<b>24</b>
17.1 VARIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES DU DOMAINE PROPRE (HORS IMMOBILISATIONS EN COURS) .....	24
17.2 VARIATION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES DU DOMAINE CONCEDE (HORS IMMOBILISATIONS EN COURS) .....	25
<b>NOTE 18 - TITRES MIS EN EQUIVALENCE</b> .....	<b>26</b>
<b>NOTE 19 - ACTIFS FINANCIERS</b> .....	<b>26</b>

19.1	REPARTITION ENTRE LES ACTIFS FINANCIERS COURANTS ET NON COURANTS.....	26
19.2	DETAIL DES ACTIFS FINANCIERS.....	27
19.3	ENGAGEMENTS LIES AUX INVESTISSEMENTS.....	28
<b>NOTE 20 -</b>	<b>ACTIFS ET PASSIFS DETENUS EN VUE DE LEUR VENTE.....</b>	<b>28</b>
<b>NOTE 21 -</b>	<b>CAPITAUX PROPRES.....</b>	<b>29</b>
21.1	CAPITAL SOCIAL.....	29
21.2	ACTIONS PROPRES.....	29
21.3	DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES.....	29
21.4	RESULTAT NET ET RESULTAT NET DILUE PAR ACTION.....	29
<b>NOTE 22 -</b>	<b>PROVISIONS.....</b>	<b>30</b>
22.1	REPARTITION COURANT / NON COURANT DES PROVISIONS.....	30
22.2	MODALITES D'EVALUATION DES PROVISIONS POUR FIN DE CYCLE DU COMBUSTIBLE NUCLEAIRE, POUR DECONSTRUCTION DES CENTRALES NUCLEAIRES ET POUR DERNIERS CŒURS.....	30
22.3	PROVISIONS POUR FIN DE CYCLE DU COMBUSTIBLE NUCLEAIRE.....	30
22.4	PROVISIONS POUR DECONSTRUCTION ET POUR DERNIERS CŒURS.....	31
22.5	SECURISATION DU FINANCEMENT DES OBLIGATIONS DE LONG TERME SUR LES PASSIFS NUCLEAIRES.....	31
22.6	AVANTAGES DU PERSONNEL.....	32
22.7	AUTRES PROVISIONS.....	32
22.8	PASSIFS EVENTUELS.....	33
<b>NOTE 23 -</b>	<b>PASSIFS SPECIFIQUES DES CONCESSIONS.....</b>	<b>34</b>
<b>NOTE 24 -</b>	<b>PASSIFS FINANCIERS COURANTS ET NON COURANTS.....</b>	<b>34</b>
24.1	REPARTITION COURANT / NON COURANT DES PASSIFS FINANCIERS.....	34
24.2	EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES.....	35
24.3	ENDETTEMENT FINANCIER NET.....	35
24.4	EVOLUTION DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET.....	36
24.5	GARANTIES SUR EMPRUNTS.....	37
<b>NOTE 25 -</b>	<b>INSTRUMENTS DERIVES.....</b>	<b>37</b>
25.1	DERIVES DE COUVERTURE DE MATIERES PREMIERES.....	37
25.2	CONTRATS DERIVES DE MATIERES PREMIERES NON QUALIFIES DE COUVERTURE.....	38
<b>NOTE 26 -</b>	<b>AUTRES CREDITEURS.....</b>	<b>38</b>
<b>NOTE 27 -</b>	<b>CONTRIBUTION DES CO-ENTREPRISES.....</b>	<b>39</b>
<b>NOTE 28 -</b>	<b>PARTIES LIEES.....</b>	<b>39</b>
<b>NOTE 29 -</b>	<b>EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE.....</b>	<b>39</b>
29.1	OUVERTURE TOTALE DU MARCHE DE L'ELECTRICITE EN FRANCE, LE 1 <sup>ER</sup> JUILLET 2007.....	39
29.2	EXERCICE DES OPTIONS D'ACHAT SUR EDIPOWER.....	39
29.3	PARTENARIAT ENTRE EDISON ET HELLENIC PETROLEUM.....	39
29.4	PARTENARIAT STRATEGIQUE ENTRE EDF ET CONSTELLATION ENERGY.....	40
29.5	REFORME DE LA FISCALITE EN ALLEMAGNE.....	40
29.6	LANCEMENT D'UNE PROCEDURE D'ENQUETE PAR LA COMMISSION EUROPEENNE.....	40
29.7	EVOLUTION DES TARIFS DE L'ELECTRICITE EN FRANCE.....	40

## Comptes de résultat consolidés

(en millions d'euros)	Notes	S1 2007	S1 2006 <sup>(1)</sup>
Chiffre d'affaires	7	30 311	30 362
Achats de combustibles et d'énergie	8	(11 902)	(12 494)
Autres consommations externes	9	(4 180)	(3 817)
Charges de personnel		(5 025)	(4 833)
Impôts et taxes		(1 636)	(1 601)
Autres produits et charges opérationnels	11	1 297	771
<b>Excédent brut d'exploitation</b>		<b>8 865</b>	<b>8 388</b>
Dotations aux amortissements		(2 717)	(2 657)
Dotations nettes aux provisions pour renouvellement des immobilisations en concession (Pertes de valeur) / reprises	2 et 3 12	( 279)	( 264) 299
Autres produits et charges d'exploitation	13	666	691
<b>Résultat d'exploitation</b>		<b>6 535</b>	<b>6 457</b>
Coût de l'endettement financier brut	14.1	( 750)	( 776)
Charges d'actualisation	14.2	(1 314)	(1 280)
Autres produits et charges financiers	14.3	809	555
<b>Résultat financier</b>	14	<b>(1 255)</b>	<b>(1 501)</b>
<b>Résultat avant impôts des sociétés intégrées</b>		<b>5 280</b>	<b>4 956</b>
Impôts sur les résultats	15	(1 695)	( 888)
Quote-part de résultat net des sociétés mises en équivalence		6	184
Résultat net des activités en cours d'abandon		8	4
<b>Résultat net consolidé</b>		<b>3 599</b>	<b>4 256</b>
dont résultat net part des minoritaires		85	113
<b>dont résultat net part du Groupe</b>		<b>3 514</b>	<b>4 143</b>
<b>Résultat net part de Groupe par action :</b>			
Résultat par action en euro	21.4	1,93	2,27
Résultat dilué par action en euro	21.4	1,93	2,27

(1) Les données publiées au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2006 ont été retraitées du changement lié à la présentation sur une ligne spécifique des dotations nettes aux provisions pour renouvellement des immobilisations en concession (voir notes 2 et 3).

## Bilans consolidés

<b>ACTIF</b>	<b>Notes</b>	<b>30.06.2007</b>	<b>31.12.2006</b>
(en millions d' euros)			
Goodwill	16	7 255	7 123
Autres actifs incorporels		1 878	2 100
Immobilisations corporelles	17	104 113	103 881
Titres mis en équivalence	18	2 169	2 459
Actifs financiers non courants	19.1	14 534	13 094
Impôts différés		1 782	2 167
<b>Actif non courant</b>		<b>131 731</b>	<b>130 824</b>
Stocks		7 641	7 431
Clients et comptes rattachés		13 701	15 716
Actifs financiers courants	19.1	17 653	17 010
Actifs d'impôts courants		271	431
Autres débiteurs		4 576	4 226
Trésorerie et équivalents de trésorerie		3 099	3 308
<b>Actif courant</b>		<b>46 941</b>	<b>48 122</b>
<b>Actifs détenus en vue de la vente</b>	20	851	140
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>179 523</b>	<b>179 086</b>
<b>PASSIF</b>	<b>Notes</b>	<b>30.06.2007</b>	<b>31.12.2006</b>
(en millions d' euros)			
Capital	21.1	911	911
Réserves et résultats consolidés		24 499	22 398
<b>Capitaux propres - part du Groupe</b>		<b>25 410</b>	<b>23 309</b>
Intérêts minoritaires		1 528	1 490
<b>Total des capitaux propres</b>		<b>26 938</b>	<b>24 799</b>
Provisions pour fin de cycle du combustible nucléaire	22.3	14 817	14 636
Provisions pour déconstruction et pour derniers cœurs	22.4	13 827	13 606
Provisions pour avantages du personnel	22.6	12 370	12 377
Autres provisions	22.7	2 398	2 505
<b>Provisions non courantes</b>	22.1	<b>43 412</b>	<b>43 124</b>
Passifs spécifiques des concessions	23	36 150	36 227
Passifs financiers non courants	24.1	19 039	19 983
Autres créditeurs	26	5 403	5 385
Impôts différés		4 626	4 646
<b>Passif non courant</b>		<b>108 630</b>	<b>109 365</b>
Provisions	22.1	3 629	4 018
Fournisseurs et comptes rattachés		7 754	9 457
Passifs financiers courants	24.1	15 079	15 110
Dettes impôts courants		1 225	621
Autres créditeurs	26	15 466	15 600
<b>Passif courant</b>		<b>43 153</b>	<b>44 806</b>
<b>Passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente</b>	20	802	116
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DU PASSIF</b>		<b>179 523</b>	<b>179 086</b>

## Tableaux de flux de trésorerie consolidés

(en millions d'euros)	S1 2007	S1 2006
<b>Opérations d'exploitation :</b>		
<b>Résultat avant impôt des sociétés intégrées</b>	<b>5 280</b>	<b>4 956</b>
Pertes de valeurs / (reprises)	-	(299)
Amortissements, provisions et variations de juste valeur	2 368	3 066
Produits et charges financiers	313	389
Dividendes des sociétés consolidées par mise en équivalence	114	54
Plus ou moins-values de cession	(265)	(310)
Variation du besoin en fonds de roulement	(696)	(399)
<b>Flux de trésorerie nets générés par l'exploitation</b>	<b>7 114</b>	<b>7 457</b>
Frais financiers nets décaissés	(555)	(488)
Impôts sur le résultat payés	(848)	(552)
Versement de la soulte démantèlement Marcoule	-	(551)
<b>Flux de trésorerie nets générés par les activités opérationnelles</b>	<b>5 711</b>	<b>5 866</b>
<b>Opérations d'investissement :</b>		
Acquisitions / cessions de sociétés sous déduction de la trésorerie	(146)	(50)
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	(3 023)	(2 421)
Cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	83	125
Variations d'actifs financiers	(1 299)	(5 842)
<b>Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement</b>	<b>(4 385)</b>	<b>(8 188)</b>
<b>Opérations de financement :</b>		
Emissions d'emprunts	2 631	952
Remboursements d'emprunts	(2 368)	(669)
Dividendes versés par EDF	(2 114)	(1 439)
Dividendes versés aux minoritaires	(45)	(65)
Augmentation de capital souscrite par les minoritaires	255	10
Augmentation des passifs spécifiques des concessions	71	93
Subventions d'investissement	15	13
Actions propres	(1)	(12)
<b>Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement</b>	<b>(1 556)</b>	<b>(1 117)</b>
<b>Variation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie</b>	<b>(230)</b>	<b>(3 439)</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture</b>	<b>3 308</b>	<b>7 220</b>
Incidence des variations de change	(7)	(20)
Produits financiers sur disponibilités et équivalents de trésorerie	42	36
Incidence des autres reclassements	(14)	(301)
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture</b>	<b>3 099</b>	<b>3 496</b>

## Variations des capitaux propres consolidés

La variation des capitaux propres consolidés et des intérêts minoritaires du 1<sup>er</sup> janvier 2007 au 30 juin 2007 se présente comme suit :

	Capital	Réserves consolidées et résultat	Actions propres	Différences de conversion	Ecarts de réévaluation à la juste valeur des instruments financiers <sup>(1)</sup>	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
(en millions d'euros)								
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2006</b>	<b>911</b>	<b>21 776</b>	<b>-</b>	<b>310</b>	<b>312</b>	<b>23 309</b>	<b>1 490</b>	<b>24 799</b>
Variations de juste valeur des actifs disponibles à la vente	-	-	-	-	313	313	-	313
Variations de juste valeur des instruments financiers de couverture	-	-	-	-	371	371	5	376
Rachats d'actions propres	-	-	(13)	-	-	(13)	-	(13)
Cessions d'actions propres	-	-	10	-	-	10	-	10
Différences de conversion	-	-	-	(17)	-	(17)	7	(10)
Autres variations	-	30	-	19	(12)	37	7	44
<b>Variations directement reconnues en capitaux propres</b>	<b>-</b>	<b>30</b>	<b>(3)</b>	<b>2</b>	<b>672</b>	<b>701</b>	<b>19</b>	<b>720</b>
Résultat	-	3 514	-	-	-	3 514	85	3 599
Dividendes distribués	-	(2 114)	-	-	-	(2 114)	(66)	(2 180)
<b>Capitaux propres au 30 juin 2007</b>	<b>911</b>	<b>23 206</b>	<b>(3)</b>	<b>312</b>	<b>984</b>	<b>25 410</b>	<b>1 528</b>	<b>26 938</b>

(1) Au 30 juin 2007, les écarts de réévaluation à la juste valeur sur les actifs financiers disponibles à la vente concernent principalement EDF pour 1 393 millions d'euros.

Les écarts de réévaluation des instruments financiers de couverture concernent principalement les contrats de matières premières et d'énergie d'EDF Energy, pour (539) millions d'euros.

La variation des capitaux propres consolidés et des intérêts minoritaires du 1<sup>er</sup> janvier 2006 au 30 juin 2006 se présentait comme suit :

	Capital	Réserves consolidées et résultat	Actions propres	Différences de conversion	Ecarts de réévaluation à la juste valeur des instruments financiers	Capitaux propres part du Groupe	Intérêts minoritaires	Total capitaux propres
(en millions d'euros)								
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2005</b>	<b>911</b>	<b>17 256</b>	<b>-</b>	<b>(22)</b>	<b>1 016</b>	<b>19 161</b>	<b>979</b>	<b>20 140</b>
Retraitements liés à l'application d'IFRIC 4	-	143	-	9	-	152	(18)	134
<b>Capitaux propres au 31 décembre 2005 retraités</b>	<b>911</b>	<b>17 399</b>	<b>-</b>	<b>(13)</b>	<b>1 016</b>	<b>19 313</b>	<b>961</b>	<b>20 274</b>
Variations de juste valeur des actifs disponibles à la vente	-	-	-	-	224	224	(2)	222
Variations de juste valeur des instruments financiers de couverture	-	-	-	-	(189)	(189)	4	(185)
Rachats d'actions propres	-	-	(32)	-	-	(32)	-	(32)
Cessions d'actions propres	-	-	20	-	-	20	-	20
Différences de conversion	-	-	-	(154)	(3)	(157)	(31)	(188)
Autres variations	-	5	-	-	12	17	68	85
<b>Variations directement reconnues en capitaux propres</b>	<b>-</b>	<b>5</b>	<b>(12)</b>	<b>(154)</b>	<b>44</b>	<b>(117)</b>	<b>39</b>	<b>(78)</b>
Résultat	-	4 143	-	-	-	4 143	113	4 256
Dividendes distribués	-	(1 439)	-	-	-	(1 439)	(76)	(1 515)
<b>Capitaux propres au 30 juin 2006</b>	<b>911</b>	<b>20 108</b>	<b>(12)</b>	<b>(167)</b>	<b>1 060</b>	<b>21 900</b>	<b>1 037</b>	<b>22 937</b>

## Annexe aux comptes consolidés

Electricité de France (EDF ou la «Société») est une société anonyme de droit français, domiciliée en France.

Le Groupe est un énergéticien intégré, présent sur l'ensemble des métiers de l'électricité : la production, le transport, la distribution, la commercialisation, et le négoce d'énergies.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés de la Société pour les six mois écoulés au 30 juin 2007 comprennent ceux de la Société et de ses filiales ainsi que la quote-part dans les co-entreprises ou les entreprises associées (l'ensemble économique étant désigné comme le «Groupe»).

Les comptes consolidés du Groupe au 30 juin 2007 ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration qui les a arrêtés en date du 30 août 2007.

### Note 1 - Principales règles et méthodes comptables du Groupe

#### 1.1 Déclaration de conformité et référentiel comptable du Groupe

En application du règlement européen 1606/2002 du 19 juillet 2002 sur les normes internationales, les états financiers consolidés du Groupe EDF sont préparés sur la base des règles de présentation, de reconnaissance et d'évaluation du référentiel IAS / IFRS.

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés sont établis conformément à la norme IAS 34 relative à l'information financière intermédiaire et sur la base des normes comptables internationales IAS/IFRS connues à cette date et telles qu'elles devraient être applicables de manière obligatoire à la clôture de l'exercice 2007.

Ils ne comportent pas l'intégralité des informations requises pour des états financiers annuels complets. A ce titre, ils doivent être lus conjointement avec les états financiers consolidés au 31 décembre 2006 et par référence au résumé des principales méthodes comptables et d'évaluation décrites aux notes 1, 2 et 3 de l'annexe aux comptes consolidés au 31 décembre 2006 et compte-tenu de l'évolution des principes comptables sur la période.

#### 1.2 Evolution des principes comptables au 1<sup>er</sup> janvier 2007

Les méthodes comptables et règles d'évaluation appliquées par le Groupe dans les états financiers consolidés intermédiaires sont identiques à celles utilisées dans les états financiers au 31 décembre 2006. Les normes, amendements et interprétations d'application obligatoire en 2007, décrits ci-après, sont sans incidence sur les états financiers résumés du premier semestre 2007 :

- Amendement à IAS 1 « Présentation des états financiers – informations à fournir concernant le capital », qui ajoute des dispositions en vue de permettre d'évaluer les objectifs, politiques et procédures de gestion du capital de la Société ;
- IFRIC 7 « Modalités pratiques de retraitement des états financiers selon IAS 29 : information financière dans les économies hyperinflationnistes » ;
- IFRIC 8 « Champ d'application d'IFRS 2, paiement fondé sur des actions », cette norme clarifie le champ d'application d'IFRS 2 dans le cas de transactions pour lesquelles une entité ne peut identifier expressément tout ou partie des biens ou services reçus ;
- IFRIC 9 « Réévaluation des dérivés incorporés » ;
- IFRIC 10 « Information financière intermédiaire et pertes de valeur » : cette interprétation précise que les pertes de valeur affectant un goodwill et certains actifs financiers (placements en instruments de capitaux propres disponibles à la vente et en actifs financiers comptabilisés au coût) comptabilisés dans des états financiers intermédiaires ne peuvent pas être reprises ultérieurement.

S'agissant d'IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir », cette norme qui détermine les informations à fournir par une entité de façon à permettre aux utilisateurs d'évaluer l'importance des instruments financiers au regard de sa situation et de sa performance financière, ainsi que la nature et l'ampleur des risques en découlant, s'appliquera au 31 décembre 2007.

Le Groupe ne s'est pas prononcé au 1<sup>er</sup> semestre 2007 quant à l'application optionnelle sur 2007 de l'interprétation IFRIC 11, intitulée « IFRS 2 – Actions propres et transactions intra-groupe », qui a été adoptée par l'Union européenne à la date d'arrêté des comptes ; cette interprétation précise que les transactions dont le paiement est fondé sur des actions et par lesquelles une entité reçoit des services en contrepartie de ses instruments de capitaux propres sont comptabilisées comme des transactions réglées en capitaux propres. Cette disposition s'applique également aux transferts d'instruments de capitaux propres de la mère de l'entité, ou d'une entité du groupe, à des tiers qui ont fourni à l'entité des biens et des services. Cette interprétation est sans incidence sur les états financiers du semestre.

En outre, le Groupe a décidé de ne pas appliquer par anticipation les textes suivants qui devraient faire l'objet d'une approbation par l'Union européenne en 2007 :

- IFRS 8 « Segments opérationnels » : cette norme qui remplacera IAS 14, impose de retenir l'approche de la direction (management approach) pour présenter la performance financière et les segments opérationnels de l'entité ;
- Amendement à IAS 23 « Coûts d'emprunts » qui supprime l'option permettant de comptabiliser immédiatement en charges les coûts d'emprunts directement attribuables à l'acquisition, la construction ou à la production d'un actif qualifié et impose donc leur capitalisation dans les coûts de l'actif.

L'impact potentiel de l'ensemble de ces normes, amendements et interprétations reste en cours d'évaluation.

En ce qui concerne IFRIC 12 « Accords de concession de services », cette interprétation fait l'objet d'un développement spécifique en note 2.

### 1.3 Jugements et estimations de la Direction du Groupe

L'établissement des états financiers nécessite le recours à des jugements, à des estimations et hypothèses pour la détermination de la valeur des actifs et des passifs, des produits et charges de l'exercice ainsi que pour l'évaluation des aléas positifs et négatifs à la date de clôture. En fonction de l'évolution des hypothèses considérées ou de conditions économiques différentes de celles existantes en date de clôture, les montants qui figureront dans les futurs états financiers du Groupe pourraient différer des estimations actuelles.

Les estimations et hypothèses retenues pour la préparation des états financiers consolidés au 30 juin 2007 sont identiques à celles retenues pour la préparation des états financiers consolidés au 31 décembre 2006, à l'exception de celles relatives au changement de durée de vie et de valeurs de remplacement de certains biens du réseau de distribution d'électricité en France (voir note 2.2.2).

L'évaluation des provisions pour fin de cycle du combustible nucléaire, pour déconstruction des centrales nucléaires et pour derniers cœurs est sensible aux hypothèses de coûts, de taux d'inflation et de taux d'actualisation à long terme ainsi qu'aux échéanciers de décaissements. Une ré-estimation est effectuée à chaque arrêté des comptes afin de s'assurer que les montants provisionnés constituent la meilleure estimation des coûts qui seront finalement supportés par le Groupe. Si ces ré-estimations conduisaient à constater des écarts significatifs, elles pourraient justifier la révision des montants provisionnés. (voir notes 4.1.4 et 22.2).

Le montant de ces provisions s'élève à 29 007 millions d'euros au 30 juin 2007 (28 713 millions d'euros au 31 décembre 2006).

Les méthodes d'évaluation spécifiques aux arrêts intermédiaires sont les suivantes :

#### 1.3.1 Avantages du personnel

Le montant de l'engagement au titre des avantages postérieurs à l'emploi et des autres avantages à long terme au 30 juin 2007 a été calculé en projetant sur un semestre l'engagement au 31 décembre 2006, compte-tenu des prestations versées et des mouvements sur les actifs de couverture, au cours du premier semestre 2007.

Aucune des hypothèses actuarielles entrant dans le calcul de l'engagement, en particulier les taux d'actualisation, d'inflation et d'augmentation des salaires, n'a été modifiée sur la période.

### 1.3.2 Impôts sur les résultats

La charge d'impôt (exigible et différée) sur le résultat de la période intermédiaire est en principe calculée en appliquant au résultat comptable des sociétés intégrées avant impôt la dernière estimation connue du taux effectif d'impôt de l'exercice pour chaque entité ou groupe fiscal.

### 1.3.3 Tarif réglementé transitoire d'ajustement de marché (Tartam)

Pour évaluer la contribution que le Groupe aura à sa charge dans le cadre du tarif réglementé transitoire d'ajustement du marché défini dans la loi du 7 décembre 2006, les hypothèses retenues lors de la constitution de la provision au 31 décembre 2006 ont été mises à jour au 30 juin 2007. Ces hypothèses ont été évaluées à partir des meilleures informations et prévisions disponibles pour apprécier notamment le volume des clients souhaitant bénéficier du tarif d'ajustement, l'évolution des prix de l'électricité sur le marché et la quote-part de financement de ce dispositif par la contribution au service public de l'électricité (CSPE).

Compte-tenu de cette actualisation des hypothèses et de l'évolution du dossier au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2007, la provision comptabilisée au titre du Tartam s'élève à 514 millions d'euros au 30 juin 2007 (470 millions d'euros au 31 décembre 2006).

### 1.3.4 Quotas d'émission des gaz à effet de serre

Lorsque les estimations d'émissions de l'exercice pour une entité du Groupe sont supérieures aux quotas attribués au titre de l'année, une provision est constituée pour couvrir l'excédent d'émissions. Dans le cadre de l'arrêté intermédiaire, la quantité à provisionner est calculée au prorata des émissions du semestre.

La provision est évaluée au coût d'acquisition à due concurrence des quotas acquis au comptant ou à terme et, pour le solde, par référence au prix de marché.

### 1.3.5 Saisonnalité de l'activité

Les chiffres d'affaires et excédents bruts d'exploitation intermédiaires dégagés sont caractérisés par une forte saisonnalité sur le premier semestre de l'année civile principalement en France. Ce phénomène varie en fonction des conditions climatiques et de la structure tarifaire de la période.

A ce titre, les chiffres d'affaires et excédents bruts d'exploitation du 1<sup>er</sup> semestre 2007 et du 1<sup>er</sup> semestre 2006, ainsi que ceux de l'exercice 2006 sont rappelés ci-dessous :

( en millions d'euros)	<b>S1 2007</b>	<b>S1 2006 <sup>(1)</sup></b>	<b>2006 <sup>(1)</sup></b>
Chiffre d'affaires	30 311	30 362	58 932
Excédent brut d'exploitation	8 865	8 388	14 393

(1) les données publiées au titre de l'exercice 2006 ont été retraitées du changement de présentation lié aux dotations nettes aux provisions pour renouvellement des immobilisations en concession (voir notes 2 et 3).

## Note 2 - Les concessions de distribution publique d'électricité en France et les contrats de concessions des autres activités

### 2.1 Interprétation IFRIC 12

L'IFRIC a publié, en novembre 2006, l'interprétation IFRIC 12 « Accords de concession de services » qui, sous réserve de l'achèvement du processus d'homologation de la Commission Européenne, sera d'application obligatoire dans l'Union Européenne pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008. EDF n'applique pas par anticipation cette interprétation.

Toutefois, la revue exhaustive des contrats de concession pour chacune des entités françaises et étrangères du Groupe, engagée à la fin de 2006, s'est poursuivie afin d'apprécier le traitement de ces contrats au regard de l'interprétation IFRIC 12.

Ce traitement est fonction du contrôle reconnu au concédant, selon IFRIC 12, sur les infrastructures et les services pendant la durée de la concession :

- si le concédant en a le contrôle, le contrat entre dans le périmètre de l'interprétation et les infrastructures de la concession sont comptabilisées dans les comptes du concessionnaire soit comme actif incorporel, soit comme actif financier,
- dans le cas contraire, le contrat n'entre pas dans le périmètre de l'interprétation et l'infrastructure est comptabilisée suivant les normes IFRS en vigueur.

L'analyse du contrôle exercé par le concédant a pris en compte, pour chaque contrat, le type d'infrastructure concerné (production d'électricité, transport ou distribution) mais aussi les caractéristiques juridiques (droits et obligations respectifs du concédant et du concessionnaire contenus dans les contrats) et les environnements (notamment tarifaires et réglementaires), en France et à l'étranger.

2.1.1 En ce qui concerne l'ensemble des contrats de concessions autres que ceux de distribution publique d'électricité en France, le Groupe constate que les concédants n'exercent pas le contrôle des infrastructures au sens de l'interprétation IFRIC 12 :

- en France, pour chacune des grandes catégories de contrats de concession : production hydraulique et réseau de transport,
- au Royaume-Uni, pour les réseaux d'électricité de EDF Energy,
- dans les autres pays (Italie, Hongrie, Slovaquie) pour l'ensemble des autres contrats de concession significatifs.

En Allemagne, le Groupe est dans l'attente de la finalisation de la position d'EnBW concernant ses réseaux de distribution.

2.1.2 Pour les concessions de distribution publique (DP) d'électricité en France qui représentent la masse la plus importante, l'analyse effectuée a pris en compte les spécificités juridiques et contractuelles propres au domaine décrites dans la note 3.1 de l'annexe aux comptes 2006.

Cette analyse a également pris en compte le fait qu'EDF, titulaire de plus de 95 % des contrats de concession DP, exerce un rôle central dans le modèle français de la distribution en raison des missions de niveau supra-concessions confiées aux distributeurs et réaffirmées par les dispositions légales (loi du 10 février 2000 modifiée par la loi du 9 août 2004).

Dans ce cadre, le Groupe considère qu'en substance, les concédants ne disposent pas des éléments déterminants qui caractérisent le contrôle des infrastructures au sens d'IFRIC 12.

Par ailleurs, dans le but de compléter l'information financière et pour tenir compte des particularités du domaine des concessions de distribution publique d'électricité en France, le Groupe aménagera la présentation de son bilan comme suit :

- à l'actif, le Groupe présentera les trois lignes suivantes qui se substitueront à la ligne « immobilisations corporelles »:
  - immobilisations en concessions de distribution publique d'électricité en France,
  - immobilisations en concessions des autres activités,
  - immobilisations de production et autres immobilisations corporelles du domaine propre ;
- au passif, les obligations contractuelles spécifiques des cahiers des charges de la distribution publique d'électricité seront décomposées entre les droits des concédants sur les biens en concession de distribution publique existants (correspondant à la part d'actif réputée financée par les concédants), qui trouvent leur contrepartie dans les immobilisations en concessions DP, et les droits

des concédants sur les biens en concession de distribution publique à renouveler. Les différents montants correspondants figurent dans la note relative aux passifs spécifiques des concessions ( note 23 de la présente annexe).

A partir de ces analyses et au-delà des changements de présentation évoqués ci-dessus qui interviendront dans les comptes arrêtés au 31 décembre 2007, le Groupe estime que l'interprétation IFRIC 12, quand celle-ci s'appliquera, ne pourrait avoir qu'un impact limité sur le bilan et le compte de résultat du Groupe.

## 2.2 Points particuliers concernant la distribution publique d'électricité en France

### 2.2.1 Changement de présentation dans le compte de résultat des dotations nettes aux provisions pour renouvellement des immobilisations en concession

Concernant la distribution publique d'électricité en France, les différentes réflexions menées notamment à l'occasion de l'examen de l'interprétation IFRIC12 ont mis en exergue les similitudes de nature existant entre les obligations de constituer pour le compte du concédant, d'une part, une provision pour renouvellement et d'autre part, un amortissement de son financement :

- la provision pour renouvellement et l'amortissement du financement du concédant contribuent, de façon conjointe, à la constitution d'un financement pour le compte du concédant,
- la provision pour renouvellement complète l'amortissement industriel à hauteur de l'amortissement en valeur de remplacement,
- la provision pour renouvellement et l'amortissement du financement du concédant sur un bien donné ont vocation à se transformer ensemble, à l'occasion du remplacement de ce bien, en droits en nature du concédant sur le nouveau bien.

Or, bien que de même nature, les flux nets concernant la provision pour renouvellement et l'amortissement du financement du concédant étaient, jusqu'à présent, classés à des niveaux différents dans la présentation du compte de résultat.

Le Groupe, dans le souci de fournir une information financière plus pertinente, a décidé, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007, d'homogénéiser le traitement des deux obligations au compte de résultat : les dotations nettes aux provisions pour renouvellement des immobilisations en concession sont désormais inscrites sur une ligne spécifique du résultat d'exploitation et n'impactent donc plus l'excédent brut d'exploitation. Ce changement de présentation des comptes n'a aucun effet sur la nature ou les modalités de calcul des obligations concernées, ni sur le résultat d'exploitation.

Les comptes au 30 juin 2006 ont été retraités selon cette nouvelle présentation (voir note 3).

### 2.2.2 Changement d'estimation de durées de vie et de valeurs de remplacement

Pour les biens du réseau de distribution publique d'électricité en France, des travaux ont été effectués concernant les durées d'utilité et l'estimation des valeurs servant de base au calcul des provisions pour renouvellement.

Concernant les durées de vie, les travaux conduisent à maintenir les durées d'utilité existantes. Par exception, deux familles d'ouvrages sont touchées par des changements :

- pour les bâtiments des postes de transformation (propriété du concédant ou propriété d'EDF), la durée de vie est augmentée de 30 à 45 ans,
- pour les matériels de comptage électroniques, la durée de vie est réduite de 30 à 25 ans voire 20 ans (selon les types de matériel).

Concernant les valeurs de remplacement, l'étude n'a pas constaté de divergence susceptible de justifier une modification des estimations utilisées. Par exception, l'étude a mis en évidence une diminution importante du coût d'achat du matériel de comptage liée à la généralisation de la technologie électronique. La nouvelle estimation de la valeur de remplacement est inférieure à la valeur d'origine de cette catégorie de matériel. En conséquence, la provision pour renouvellement correspondante, devenue sans objet, est reprise en totalité sur la période.

Les impacts de ces modifications comptables s'analysent comme des changements d'estimation pris en compte de manière prospective.

Le tableau ci-dessous détaille les effets de ces changements d'estimation sur le compte de résultat de la période ; à noter que l'effet des dotations et reprises de provisions pour renouvellement au 1<sup>er</sup> janvier 2007 est comptabilisé sous la rubrique « Autres produits et charges d'exploitation » en raison de son caractère non récurrent et de son montant :

	(Dotations) / Reprises sur provision pour renouvellement	(Dotations) / Reprises aux amortissements	Total
(en millions d'euros)			
Allongement de la durée de vie des bâtiments de postes de transformation	106	5	111
Réduction de la durée de vie du matériel de comptage	-	( 17)	( 17)
Suppression de la provision pour renouvellement du matériel de comptage	449	-	449
<b>Total</b>	<b>555</b>	<b>( 12)</b>	<b>543</b>

L'effet positif total après impôt de ces changements sur le compte de résultat ressort à 338 millions d'euros.

L'étude sur les durées d'utilité et les valeurs de remplacement sera pérennisée à travers la maintenance des outils utilisés et la mise à jour périodique des données par grande nature d'ouvrages.

### 2.2.3 Evaluation des passifs spécifiques des concessions

Pour les passifs spécifiques des concessions concernant les obligations du concessionnaire au titre des biens à renouveler (amortissement constitué sur les biens financés par le concédant et provision pour renouvellement), le Groupe considère qu'il convient de les évaluer sur la base des clauses spécifiques des contrats de concession. Cette approche consiste à retenir le montant des engagements contractuels tel qu'il est calculé et communiqué annuellement aux concédants dans le cadre des comptes rendus d'activité.

En l'absence de dispositions contractuelles spécifiques, une approche alternative serait de déterminer le montant des engagements contractuels à partir de la valeur actuelle du montant à décaisser pour faire face au renouvellement des biens concédés à l'issue de leur durée de vie industrielle.

En reconduisant sur le 1<sup>er</sup> semestre 2007 les principales hypothèses de simulation retenues dans les comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2006, les effets d'une actualisation des obligations de pourvoir au financement des biens à renouveler seraient, à titre d'information, les suivants (taux d'inflation prévisionnelle 2 %, taux d'actualisation 4,25 %) :

- Impact sur le compte de résultat du 1<sup>er</sup> semestre 2007 :

(en millions d'euros)	<b>S1 2007</b>
Résultat d'exploitation	400
Résultat financier	(240)
Résultat avant impôt	160

- Impact Bilan – capitaux propres au 30 juin 2007 :

(en millions d'euros et avant impôt)	<b>30.06.2007</b>
Au 1er janvier	1 430
Au 30 juin	1 590

L'évaluation des passifs des concessions selon cette méthode est comme la précédente soumise à des aléas de coûts et de décaissements ; elle est de plus sensible aux variations de taux d'inflation et d'actualisation.

### Note 3 - Comparabilité des exercices

Afin de rendre comparables le 1<sup>er</sup> semestre 2007 et le 1<sup>er</sup> semestre 2006, le compte de résultat consolidé, publié au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2006 a été retraité du changement de présentation relatif aux dotations nettes aux provisions pour renouvellement des immobilisations en concession décrit en note 2.2.1.

Les effets de ce reclassement sur le compte de résultat du 1<sup>er</sup> semestre 2006 sont les suivants :

(en millions d'euros)	S1 2006	reclassements	S1 2006 après reclassements
Chiffre d'affaires	30 362	-	30 362
Achats de combustibles et d'énergie	(12 494)	-	(12 494)
Autres consommations externes	(3 817)	-	(3 817)
Charges de personnel	(4 833)	-	(4 833)
Impôts et taxes	(1 601)	-	(1 601)
Autres produits et charges opérationnels	507	264	771
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>8 124</b>	<b>264</b>	<b>8 388</b>
Dotations aux amortissements	(2 657)	-	(2 657)
Dotations nettes aux provisions pour renouvellement des immobilisations en concession (Pertes de valeur) / reprises	-	( 264)	( 264)
Autres produits et charges d'exploitation	299	-	299
	691	-	691
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>6 457</b>	<b>-</b>	<b>6 457</b>

### Note 4 - Evénements et transactions significatifs survenus au cours du premier semestre 2007

Les principaux événements et transactions significatifs survenus au cours du premier semestre 2007 sont décrits ci-dessous :

#### 4.1 France

##### 4.1.1 Signature du partenariat industriel entre EDF et le consortium Exeltium

Le 5 avril 2007, EDF et Exeltium (le consortium de clients électro-intensifs fondé par 7 industriels dont notamment Alcan, Arcelor-Mittal, Air Liquide, Rhodia et Solvay), ont signé un contrat de partenariat industriel et commercial précisant les termes du protocole d'accord qui avait été conclu le 15 janvier 2007, conformément au dispositif créé par la loi de finances rectificative en date du 31 décembre 2005. Ce contrat, qui concerne des volumes de l'ordre de 350 TWh répartis sur 24 ans, avait pour objectif initial de permettre à Exeltium, et in fine aux clients industriels électro-intensifs, de bénéficier d'une visibilité sur les prix d'approvisionnement en électricité sur le long terme en contrepartie d'un partage de risques concernant le développement et l'exploitation du parc nucléaire d'EDF.

Les termes du contrat ne sont pas encore définitifs : ce contrat a été présenté à la Commission Européenne au printemps. Les échanges se poursuivent entre la Commission et les parties au contrat afin de parvenir à un dispositif satisfaisant du point de vue des règles de concurrence.

##### 4.1.2 Accord industriel entre EDF et Poweo

L'accord industriel de long terme signé entre EDF et Poweo porte sur la fourniture par EDF, pour une période allant de 2007 à 2021, de 160 MW d'électricité de base d'origine nucléaire à des conditions économiques qui reflètent le coût de développement d'un nouveau moyen de production nucléaire. En échange, Poweo mettra à la disposition d'EDF, pour une même puissance et sur une même durée à compter de 2009, une partie de la capacité de production de sa future centrale thermique à cycle combiné gaz de Pont sur Sambre d'une puissance de 412 MW.

Les ventes au titre de ce contrat ont démarré au cours de ce semestre.

### 4.1.3 Filialisation de l'activité de distribution d'énergie électrique

La loi n° 2006-1537 relative au secteur de l'énergie du 7 décembre 2006 prévoit notamment que l'activité de distribution d'énergie électrique sur le territoire métropolitain continental soit séparée juridiquement d'EDF en 2007.

Dans ce cadre, le Conseil d'administration d'EDF a autorisé, le 14 juin 2007, la signature du traité d'apport partiel d'actifs relatif à la filialisation de ses activités de distribution. L'apport sera effectué avec effet rétroactif comptable et fiscal au 1<sup>er</sup> janvier 2007.

Cette opération sera soumise au vote des actionnaires, convoqués en assemblée générale extraordinaire à cet effet le 20 décembre 2007 et prendra effet juridiquement au 1<sup>er</sup> janvier 2008.

### 4.1.4 Textes d'application de la loi de programme n° 2006-739 du 28 juin 2006, relative à la gestion durable des matières et déchets radioactifs

Le décret n° 2007-243 du 23 février 2007 et l'arrêté du 21 mars 2007 déterminent le contenu et la forme du rapport triennal sur la sécurisation des charges nucléaires, tel que prévu par la loi.

Le premier rapport a été remis le 28 juin 2007 au ministre de l'écologie, du développement et de l'aménagement durables, au ministre de l'économie, des finances et de l'emploi ainsi qu'aux autres destinataires mentionnés dans les textes. Il précise notamment :

la nature des charges liées à l'activité nucléaire, leur répartition, leur évaluation, et les provisions constituées à ce titre,

- la méthode de détermination du taux d'actualisation intégré dans le calcul des provisions et le plafond de ce taux,
- le dispositif de gestion interne des actifs de couverture, la nature des actifs de couverture autorisés dans le cadre de la sécurisation du financement, leur exposition aux risques financiers et l'information relative à ces dispositions,
- les informations de nature comptable qui sont nécessaires eu égard à la réglementation comptable en vigueur et aux précisions demandées par les textes.

Les données chiffrées présentées dans ce rapport sont fondées sur les présentations et évaluations qui ont prévalu pour l'établissement des états financiers de l'exercice 2006. Les comptes au 30 juin 2007 ont été établis dans la continuité de ceux au 31 décembre 2006.

Du fait de la publication en 2007 des textes réglementaires, l'entreprise effectuera les adaptations nécessaires pour se conformer en totalité avec lesdites prescriptions pour la clôture de l'exercice 2007 (voir notes 22.2 et 22.5).

### 4.1.5 Plan d'attribution d'actions gratuites pour les salariés du Groupe

Un plan d'attribution d'actions gratuites portant potentiellement sur près de 3 millions d'actions a été approuvé lors de l'Assemblée Générale des actionnaires du 24 mai 2007. Les modalités définitives d'attribution, en particulier les sociétés du Groupe visées par cette opération, devraient être définies et approuvées lors du Conseil d'administration du 30 août 2007.

## 4.2 Italie

Le 1<sup>er</sup> février 2007, Edison a annoncé que 519 554 810 warrants ont été exercés par le Groupe Tassara, à un prix de souscription de 1 euro.

En conséquence, Edison a encaissé 519,6 millions d'euros et a procédé à l'augmentation de capital correspondante. Le Groupe EDF entend exercer au second semestre 2007 les warrants qu'il détient.

## 4.3 Royaume-Uni

### 4.3.1 Signature d'un avenant au contrat entre London Underground et le consortium Powerlink

EDF Energy détient une participation de 80 % dans le consortium Powerlink. Ce projet, remporté en 1998, repose sur un contrat de 30 ans pour maintenir et moderniser le réseau haute tension de distribution électrique du métro de Londres.

A la suite de difficultés d'exploitation pouvant conduire à des pénalités, voire à une résiliation du contrat, par London Underground Limited (LUL), des négociations ont été engagées entre les parties et se sont traduites par un projet d'accord de principe approuvé par le Conseil de septembre 2006 du « Transport for London ». Selon cet accord, LUL ne devrait pas exercer son droit de résilier le contrat en cours.

Le 20 mars 2007, London Underground Limited et le consortium Powerlink ont finalisé leurs négociations et signé un avenant au contrat, suite à l'approbation des modifications par le bailleur de fonds.

### 4.3.2 Metronet

EDF Energy est l'un des cinq actionnaires du groupement Metronet qui est responsable pour London Underground Limited (LUL) des travaux de maintenance et de rénovation de 9 des 12 lignes de métro de l'agglomération londonienne.

Le groupement Metronet s'est trouvé dans une situation financière délicate à la suite de modifications intervenues dans le cahier des charges et du périmètre initial du contrat ainsi que de difficultés dans la réalisation des travaux.

En conséquence, et conformément à une clause du contrat avec London Underground, les actionnaires de Metronet ont décidé, pour juin 2007, de faire revoir par un arbitre indépendant, les conditions économiques du contrat afin d'obtenir une augmentation de financement de London Underground. La décision rendue mi-juillet n'a pas permis aux actionnaires de Metronet d'obtenir un financement complémentaire suffisant pour éviter la mise sous administration judiciaire du groupement qui est intervenue le 18 juillet 2007.

Dans ces conditions et compte-tenu des engagements consentis par EDF Energy, il a été constaté, au 30 juin 2007, une provision qui couvre les risques auxquels EDF Energy s'estime exposée (note 18).

### 4.4 Mexique

Début 2007, EDF a lancé le processus de cession de ses activités au Mexique. Les actifs et passifs correspondant ont été reclassés en actifs et passifs détenus en vue de leur vente.

### 4.5 Argentine

EDF a cédé le 4 mai 2007 l'intégralité de sa participation résiduelle de 25 % dans Edenor, pour un montant de 171 millions de dollars américains (soit 125 millions d'euros). La plus-value dégagée à ce titre s'élève à 111 millions d'euros.

## Note 5 - Evolutions du périmètre de consolidation

### 5.1 Evolutions de périmètre au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2007

Les principales évolutions de périmètre du premier semestre 2007 résultent de :

- l'exercice des warrants d'Edison par le Groupe Tassara le 1<sup>er</sup> février 2007. A l'issue de cette opération, le pourcentage d'intérêt du Groupe EDF s'établit à 48,96 %, en tenant compte des droits potentiels liés aux warrants détenus par le Groupe (voir note 16) ;
- la cession de la participation résiduelle dans Edenor (voir note 4.5) ;
- la cession par EnBW de sa filiale U plus, spécialisée dans le traitement des déchets, pour un montant de 35 millions d'euros. Le résultat de cession net d'impôt est de 15 millions d'euros ;
- la consolidation, par mise en équivalence, chez EnBW de la société Drewag ;
- la cession par Edison, en février 2007, après approbation par les autorités compétentes en matière de concurrence, de sa participation de 66,66 % dans la société Serene pour un prix de cession de 98 millions d'euros ;
- le changement de méthode de consolidation de la société SSE, consolidée par intégration proportionnelle à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007.

5.2 Evolutions de périmètre au cours de l'exercice 2006

Les principales évolutions de périmètre de l'exercice 2006 sont rappelées ci-dessous :

- la cession d'ASA Holding AG (Autriche) finalisée fin mars 2006 pour un montant de 224 millions d'euros, ce qui s'est traduit par la déconsolidation de cette société à cette même date. Le résultat de cession net d'impôt est de 160 millions d'euros ;
- la cession des deux centrales en Egypte, finalisée fin mars 2006 pour un montant de 198 millions d'euros ce qui s'est traduit par leur déconsolidation à cette même date. Le résultat de cession net d'impôt est de 170 millions d'euros ;
- la cession de 79,4 % de Light (Brésil), finalisée le 10 août 2006 pour un montant de 320 millions de dollars américains ce qui a entraîné sa déconsolidation au second semestre 2006.
- la cession d'EDF Energia Italia à Edison en octobre 2006 qui consolide EDF Energia Italia par intégration globale ;
- la cession par Edison de sa filiale Rete à Rtl, finalisée en novembre 2006 pour un montant de 294 millions d'euros ;
- la cession d'EDF Capital investissement ;
- l'acquisition par EnBW de 25,05 % supplémentaires de Stadtwerke Düsseldorf AG en mars 2006, pour un montant de 360,8 millions d'euros, portant son pourcentage de détention à 54,95 %. Cette société est consolidée par intégration globale depuis le 31 mars 2006 en retenant un taux de détention de 80 % qui tient compte de la participation liée à l'existence d'une option de vente (put option) au bénéfice de l'actionnaire minoritaire, portant à 50,1 % le pourcentage d'actifs nets acquis. Le goodwill définitif s'établit à 85 millions d'euros, compte-tenu d'un coût d'acquisition des titres qui se décompose comme suit :

(en millions d'euros)

Prix d'acquisition	<u>166</u>
Put option	<u>129</u>
<b>Coût d'acquisition</b>	<b><u>295</u></b>

- l'acquisition complémentaire par EnBW de 6 % de la société autrichienne EVN pour un montant de 130 millions d'euros.
- l'acquisition, le 23 mars 2006, de 17,32 % supplémentaires dans Motor Columbus auprès de la banque suisse UBS, pour un montant de 404 millions de francs suisses. Atel a également acquis 7,2 % du capital de Motor Columbus auprès de cette même banque pour un montant de 43 millions de francs suisses en quote-part EDF. A l'issue de ces acquisitions et d'une offre publique d'échange des actions Atel contre des actions Motor Columbus, Motor Columbus et Atel sont restés consolidés par mise en équivalence, respectivement à hauteur de 41,03 % et 25,78 %, au 31 décembre 2006.

Le goodwill définitif, dégagé dans le cadre de la finalisation de l'affectation des prix d'acquisition de ces titres a été réduit de 11 millions d'euros par rapport à l'évaluation provisoire réalisée au 31 décembre 2006 :

	(en millions d'euros)
<b>Prix d'acquisition des titres ATEL et Motor Columbus</b>	<b><u>283</u></b>
Situation nette	1 344
Effets de l'évaluation en juste valeur	<u>1 244</u>
Situation nette réévaluée	<u>2 588</u>
<b>Quote-part acquise par EDF ( 11,37 % d'Atel et 19,18 % de Motor Columbus)</b>	<b><u>283</u></b>
<b>Goodwill définitif</b>	<b><u>-</u></b>

Les réévaluations en juste valeur portent principalement sur des actifs de production pour 806 millions d'euros, des contrats de livraison d'énergie pour 253 millions d'euros et d'autres actifs pour 185 millions d'euros.

- Changement du mode de consolidation d'EDF Energies nouvelles (EDF EN) :  
Au jour du règlement-livraison des actions créées à l'occasion de l'introduction en bourse d'EDF EN (placement global et offre à prix ouvert), soit le 1er décembre 2006, le pacte d'actionnaire du 17 juillet 2006 entre les Groupes «EDF» et «Mouratoglou» est entré en vigueur et le Groupe EDF a pris le contrôle d'EDF EN. De ce fait, EDF EN, antérieurement consolidée par intégration proportionnelle, est consolidée par intégration globale depuis le 31 décembre 2006.  
L'évaluation provisoire de cette entité réalisée à cette occasion sera finalisée au 31 décembre 2007.
- Consolidation à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2006 des filiales Tenesol, Soprolif, Socodei, Cofiva et Sofinel du Groupe EDEV.

## Note 6 - Informations sectorielles

L'information sectorielle est présentée sur la base de l'organisation du Groupe qui reflète les différents niveaux de risques et de rentabilité auxquels il est exposé.

La segmentation des informations par zone géographique en fonction de l'implantation des actifs est privilégiée, le risque "pays" l'emportant, à ce jour, sur le risque "activité" en raison des différences de contextes économique, réglementaire et technique entre les différentes zones géographiques où le Groupe évolue.

Les données sectorielles s'entendent avant retraitements de consolidation inter-secteurs et ajustements inter-secteurs. Les transactions entre secteurs sont réalisées aux prix de marché.

La ventilation retenue par le Groupe EDF pour les zones géographiques est la suivante :

- «**France**» qui désigne EDF SA et sa filiale RTE EDF Transport et regroupe les activités régulées (principalement Distribution et Transport) et non régulées (principalement Production et Commercialisation) ;
- «**Royaume-Uni**» qui désigne les entités du sous-Groupe EDF Energy ;
- «**Allemagne**» qui désigne les entités du sous-Groupe EnBW ;
- «**Italie**» qui regroupe les entités situées en Italie, notamment celles du sous-Groupe Edison, TDE et Fenice ;
- «**Reste Europe**» qui regroupe les autres entités européennes, les participations et activités nouvelles dont Electricité de Strasbourg, Dalkia, Tiru, EDF International, EDF Energies Nouvelles et EDF Trading ;
- «**Reste du Monde**» qui regroupe les entités situées en Amérique Latine et en Asie.

6.1 Au 30 juin 2007

	France	Royaume Uni	Allemagne	Italie	Reste Europe	Reste Monde	Eliminations	Total
(en millions d'euros)								
Chiffre d'affaires externe	16 493	4 395	3 497	2 300	2 986	640	-	30 311
Chiffre d'affaires inter-secteur	181	-	11	-	274	1	(467)	-
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>16 674</b>	<b>4 395</b>	<b>3 508</b>	<b>2 300</b>	<b>3 260</b>	<b>641</b>	<b>(467)</b>	<b>30 311</b>
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION</b>	<b>5 995</b>	<b>629</b>	<b>643</b>	<b>506</b>	<b>906</b>	<b>186</b>	<b>-</b>	<b>8 865</b>
<b>BILAN :</b>								
Immobilisations incorporelles et corporelles	77 069	10 572	6 232	5 042	6 203	872	-	105 990
Titres mis en équivalence	-	(41)	645	22	1 457	86	-	2 169
Goodwill	-	2 525	1 515	2 035	1 140	40	-	7 255
Autres actifs sectoriels <sup>(1)</sup>	16 865	2 376	1 625	884	3 948	220	-	25 918
Actifs détenus en vue de la vente	-	-	5	-	-	846	-	851
Autres actifs non affectés	-	-	-	-	-	-	-	37 340
<b>Total Actif</b>	<b>93 934</b>	<b>15 432</b>	<b>10 022</b>	<b>7 983</b>	<b>12 748</b>	<b>2 064</b>	<b>-</b>	<b>179 523</b>
Passifs sectoriels <sup>(2)</sup>	98 288	3 939	5 940	(71)	3 282	143	-	111 521
Passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente	-	-	35	-	-	767	-	802
Autres passifs non affectés	-	-	-	-	-	-	-	67 200
<b>Total Passif</b>	<b>98 288</b>	<b>3 939</b>	<b>5 975</b>	<b>(71)</b>	<b>3 282</b>	<b>910</b>	<b>-</b>	<b>179 523</b>
<b>AUTRES INFORMATIONS :</b>								
Investissements corporels et incorporels	2 058	505	151	161	361	10	-	3 246
Dotations aux amortissements	(1 837)	(237)	(176)	(214)	(200)	(53)	-	(2 717)
Pertes de valeur	-	-	-	-	-	-	-	-

6.2 Au 30 juin 2006

	France	Royaume Uni	Allemagne	Italie	Reste Europe	Reste Monde	Eliminations	Total
(en millions d'euros)								
Chiffre d'affaires externe	16 447	4 022	2 996	2 919	2 468	1 510	-	30 362
Chiffre d'affaires inter-secteur	55	-	22	-	246	-	(323)	-
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES</b>	<b>16 502</b>	<b>4 022</b>	<b>3 018</b>	<b>2 919</b>	<b>2 714</b>	<b>1 510</b>	<b>(323)</b>	<b>30 362</b>
<b>EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION <sup>(3)</sup></b>	<b>5 579</b>	<b>643</b>	<b>593</b>	<b>468</b>	<b>787</b>	<b>318</b>	<b>-</b>	<b>8 388</b>

- (1) Les autres actifs sectoriels comprennent les stocks, les clients et comptes rattachés, les autres débiteurs.
- (2) Les passifs sectoriels comprennent les passifs spécifiques des concessions, les provisions pour fin de cycle du combustible nucléaire, les provisions pour déconstruction et pour derniers cœurs, les provisions pour avantages du personnel, les autres provisions (hormis les provisions pour risques liés aux participations et les provisions pour risques fiscaux), les fournisseurs et comptes rattachés ainsi que les autres créditeurs.
- (3) les données publiées au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2006 ont été retraitées du changement lié à la présentation sur une ligne spécifique des dotations nettes aux provisions pour renouvellement des immobilisations en concession (voir notes 2 et 3)

## Note 7 - Chiffre d'affaires

Les différentes composantes constituant le chiffre d'affaires sont les suivantes :

( en millions d'euros)	S1 2007	S1 2006
Ventes d'énergies et de services liés à l'énergie	27 974	28 159
Autres ventes de biens et de services	1 918	1 855
Variation de juste valeur des contrats de matières premières	97	6
Résultat net de change	(1)	-
EDF Trading	323	342
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>30 311</b>	<b>30 362</b>

Le chiffre d'affaires consolidé est à un niveau quasiment stable par rapport à celui du premier semestre 2006.

## Note 8 - Achats de combustibles et d'énergie

Les différentes composantes constituant les achats de combustibles et d'énergie sont les suivantes :

(en millions d'euros)	S1 2007	S1 2006
Achats consommés de combustibles - production d'énergie	(4 179)	(4 451)
Achats d'énergie	(7 097)	(7 323)
Charges de transport et d'acheminement	(1 063)	(941)
Résultat de couverture	(75)	28
(Dotations) et reprises de provisions liées aux combustibles nucléaires et aux achats d'énergie	512	193
<b>Achats de combustibles et d'énergie</b>	<b>(11 902)</b>	<b>(12 494)</b>

Les achats de combustibles et d'énergie diminuent de 592 millions d'euros, soit une baisse de 4,7 % par rapport au 1er semestre 2006.

## Note 9 - Autres consommations externes

Les différentes composantes constituant les autres consommations externes sont les suivantes :

(en millions d'euros)	S1 2007	S1 2006
Services extérieurs	(4 054)	(3 616)
Autres achats (hors services extérieurs, combustibles et énergie)	(1 399)	(1 142)
Production stockée et immobilisée	1 136	881
(Dotations) et reprises de provisions sur autres consommations externes	137	60
<b>Autres consommations externes</b>	<b>(4 180)</b>	<b>(3 817)</b>

## Note 10 - Obligations contractuelles et engagements

### 10.1 Engagements d'achats de matières premières et d'énergie

Les engagements d'achats fermes et irrévocables de matières premières et d'énergie s'élevaient à 44 866 millions d'euros au 31 décembre 2006.

La principale évolution par rapport au 31 décembre 2006 est une augmentation de 5,8 milliards d'euros de ces engagements d'achats pour l'approvisionnement du parc nucléaire d'EDF qui résulte d'une part de la conclusion de nouveaux contrats, augmentant en volume et dans la durée la couverture des besoins d'EDF en services de fabrication d'assemblages combustible et en services d'enrichissement, et d'autre part de la réévaluation des coûts d'approvisionnement en uranium, conséquence de la hausse des cours mondiaux.

### 10.2 Garanties et engagements relatifs à l'exécution de contrats d'exploitation

Au 30 juin 2007, l'échéancier des garanties et engagements relatifs à l'exécution de contrats d'exploitation se présente comme suit :

(en millions d'euros)	30.06.2007				31.12.2006
	Total	Échéances			Total
		< 1 an	1 - 5 ans	> 5 ans	
Garanties de bonne exécution / bonne fin / soumission	808	462	234	112	730
Engagements sur commandes d'exploitation *	3 122	2 172	741	209	1 974
Engagements sur commandes d'immobilisations	6 233	2 982	3 164	87	4 408
Autres engagements liés à l'exploitation	3 699	804	2 477	418	3 986
<b>Engagements donnés liés à l'exécution de contrats d'exploitation</b>	<b>13 862</b>	<b>6 420</b>	<b>6 616</b>	<b>826</b>	<b>11 098</b>
<b>Engagement reçus liés à l'exploitation</b>	<b>4 847</b>	<b>3 886</b>	<b>585</b>	<b>376</b>	<b>4 416</b>

\* hors matières premières et énergie.

L'augmentation nette des engagements donnés au 1<sup>er</sup> semestre 2007 est essentiellement liée :

- à la construction de la future centrale nucléaire de type EPR et au programme de construction de nouvelles centrales thermiques à flamme en France chez EDF ;
- au développement de parcs éoliens sur le bassin méditerranéen (Grèce et Italie notamment), et de projets aux Etats-Unis pour lesquels des commandes de turbines ou des contrats « clés en main » et de prestations de services ont été passés au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2007, chez EDF Energies Nouvelles ;
- à l'annulation des garanties données au profit de Tecnimont suite à la cession de cette société et à l'annulation d'une partie des garanties données au titre des crédits de TVA chez Edison.

## Note 11 - Autres produits et charges opérationnels

Les autres produits et charges opérationnels s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	S1 2007	S1 2006
Subventions d'exploitation	1 251	820
Résultat de déconsolidation	23	-
Résultat de cession d'immobilisations	(21)	(17)
Dotations nettes aux provisions sur actifs courants	(30)	(61)
Dotations nettes aux provisions pour risques et charges d'exploitation	46	45
Autres produits et autres charges	28	(16)
<b>Autres produits et charges opérationnels</b>	<b>1 297</b>	<b>771</b>

Les subventions d'exploitation comprennent principalement la subvention reçue par EDF au titre de la « Contribution au Service Public de l'Electricité » (CSPE) instaurée par la loi n° 2003-8 du 3 janvier 2003. Cette contribution est due par le consommateur final (éligible ou non) et est recouvrée par les opérateurs de réseau ou les fournisseurs d'électricité qui procèdent à sa liquidation. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005, les surcoûts résultant des tarifs de première nécessité et du dispositif pauvreté et précarité sont également pris en compte.

Cette compensation s'est traduite dans les comptes par un produit net des dérivés de couverture de 1 246 millions d'euros au premier semestre 2007 contre 818 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2006. Cette augmentation s'explique par la baisse des prix de marché de l'électricité entre ces deux périodes.

Le produit à recevoir de la CSPE a été estimé sur la base des hypothèses les plus probables appréciées à fin juin 2007.

Au 31 décembre 2006, la contribution d'EDF à la compensation des fournisseurs d'électricité instaurée par le « Tarif réglementé transitoire d'ajustement du marché » (Tartam) a fait l'objet d'une provision de 470 millions d'euros au titre de la période de deux ans couverte par le dispositif, complétée à hauteur de 44 millions d'euros au 30 juin 2007 (voir note 1.3.3).

Les opérations à caractère inhabituel par leur montant ou leur nature sont présentées en autres produits et charges d'exploitation (voir note 13).

## Note 12 - Pertes de valeur / reprises

Le Groupe n'a pas constaté de pertes de valeur au 30 juin 2007.

Au 1<sup>er</sup> semestre 2006, les pertes de valeur sur goodwill et autres actifs, nettes des reprises sur autres actifs représentaient un produit de 299 millions d'euros correspondant essentiellement à :

- la constatation d'une perte de valeur de 318 millions d'euros sur le goodwill d'EnBW propre à EDF suite à la notification de baisse des péages sur le réseau de transport d'électricité, qui devait être suivie sur le second semestre 2006 d'une baisse des tarifs de distribution ;
- la reprise de 624 millions d'euros de pertes de valeur antérieurement constatées sur les actifs de Light afin de tenir compte de leur juste valeur diminuée des coûts de la vente, appréciée en fonction des conditions de cession du contrôle de Light telles que convenues lors de la signature du contrat de cession d'actions du 28 mars 2006.

## Note 13 - Autres produits et charges d'exploitation

Les autres produits et charges d'exploitation du 1<sup>er</sup> semestre de l'exercice 2007 représentent un produit net de 666 millions d'euros . Ils comprennent le résultat de cession de la participation résiduelle de 25 % dans Edenor pour un montant de 111 millions d'euros ainsi que l'effet des dotations et reprises sur provisions pour renouvellement au titre de l'allongement des durées de vie des bâtiments des postes de transformation, et de la suppression de la provision pour renouvellement du matériel de comptage, pour un montant de 555 millions d'euros (voir note 2.2.2).

Au 1<sup>er</sup> semestre 2006, les autres produits et charges d'exploitation s'élevaient à 691 millions d'euros et comprenaient le résultat de déconsolidation avant impôt d'ASA Holding AG pour 175 millions d'euros et des filiales égyptiennes Port Saïd et Port Suez pour 179 millions d'euros, ainsi qu'une reprise des provisions pour avantages postérieurs à l'emploi de 328 millions d'euros suite à la non-reconduction du dispositif de complément exceptionnel de retraite.

## Note 14 - Résultat financier

### 14.1 Coût de l'endettement financier brut

Les différentes composantes constituant le coût de l'endettement financier brut sont les suivantes :

(en millions d'euros)	S1 2007	S1 2006
Charges d'intérêts sur opérations de financement	(814)	(830)
Variation de juste valeur des dérivés et éléments couverts sur dettes	9	
Inefficacité des couvertures de flux de trésorerie	(1)	1
Reprise en résultat des variations de juste valeur des instruments de couverture de flux de trésorerie	(3)	(16)
Résultat net de change sur endettement	59	69
<b>Coût de l'endettement financier brut</b>	<b>(750)</b>	<b>(776)</b>

### 14.2 Charges d'actualisation

La décomposition des charges d'actualisation est présentée ci-après :

(en millions d'euros)	S1 2007	S1 2006
Provisions pour avantages postérieurs à l'emploi et pour avantages à long terme	(573)	(557)
Provisions pour fin de cycle du combustible nucléaire, déconstruction et derniers	(725)	(690)
Autres provisions	(16)	(33)
<b>Charges d'actualisation</b>	<b>(1 314)</b>	<b>(1 280)</b>

### 14.3 Autres produits et charges financiers

Les différentes composantes constituant les autres produits et charges financiers sont les suivantes :

(en millions d'euros)	S1 2007	S1 2006
Produits sur trésorerie et équivalents de trésorerie	43	37
Produits sur actifs financiers	640	587
Variations des instruments financiers évalués à la juste valeur avec les variations de juste valeur en résultat	(20)	(40)
Autres charges financières	(53)	(157)
Résultat de change sur éléments financiers hors dettes	(25)	(57)
Rendement des actifs de couverture	224	185
<b>Autres produits et charges de l'activité financière</b>	<b>809</b>	<b>555</b>

Les produits sur actifs financiers intègrent des plus values de cession et des produits d'intérêt en hausse par rapport au 1<sup>er</sup> semestre 2006 sous l'effet de la progression des marchés et de la hausse des en-cours moyens placés.

## Note 15 - Impôts sur les résultats

L'impôt sur les résultats s'élève à 1 695 millions d'euros au 30 juin 2007 (888 millions d'euros au 30 juin 2006). Il résulte de l'application du taux effectif d'impôt prévisionnel pour 2007 au résultat avant impôt au 30 juin 2007, et de la prise en compte de la totalité de l'économie liée à la baisse du taux d'impôt sur les sociétés, votée en juin 2007 au Royaume-Uni et effective au titre de l'année 2008 (produit de 111 millions d'euros correspondant à la diminution des impôts différés passifs d'EDF Energy).

L'impôt sur les résultats au 30 juin 2006 intégrait des économies d'impôt de l'ordre de 400 millions d'euros, constatées suite à la réorganisation juridique du Groupe Light imposée par le régulateur brésilien (Aneel) et le réajustement des impôts différés passifs d'Edison, constaté en contrepartie d'une taxe libératoire de 12 % entraînant une diminution de 104 millions d'euros de l'impôt du 1<sup>er</sup> semestre 2006.

## Note 16 - Goodwill

Les différentes composantes constituant les écarts d'acquisition des sociétés intégrées sont les suivantes :

(en millions d'euros)	30.06.2007	31.12.2006
<b>Valeur nette comptable à l'ouverture</b>	<b>7 123</b>	<b>7 181</b>
Acquisitions	147	102
Cessions	(2)	(9)
Pertes de valeur	6	(337)
Différences de conversion	(9)	46
Autres mouvements	(10)	140
<b>Valeur nette comptable à la clôture</b>	<b>7 255</b>	<b>7 123</b>
Valeur brute à la clôture	8 011	7 885
Cumul des pertes de valeur à la clôture	(756)	(762)

L'augmentation du goodwill est notamment lié aux effets de l'exercice de l'ensemble des warrants Edison et aux opérations de croissance externe de EnBW et Dalkia International.

Il intègre pour l'exercice 2006 les effets de la perte de valeur de 318 millions d'euros relatif à EnBW (voir note 12).

## Note 17 - Immobilisations corporelles

La valeur nette des immobilisations corporelles se répartit comme suit :

(en millions d'euros)	30.06.2007	31.12.2006
Immobilisations du domaine propre	59 812	61 019
Immobilisations du domaine concédé	38 190	38 540
Immobilisations en cours	5 828	3 935
Immobilisations financées par location-financement	283	387
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>104 113</b>	<b>103 881</b>

### 17.1 Variation des immobilisations corporelles du domaine propre (hors immobilisations en cours)

(en millions d'euros)	Terrains et constructions	Installations production nucléaire	Installations productions thermique et hydraulique	Réseaux	Autres installations, matériels, outillages et autres immobilisations	Total
<b>Valeurs brutes au 31.12.2006</b>	<b>15 663</b>	<b>45 474</b>	<b>17 342</b>	<b>36 123</b>	<b>10 544</b>	<b>125 146</b>
Augmentations	73	112	143	510	296	1 134
Cessions	(123)	(53)	(14)	(39)	(97)	(326)
Ecart de conversion	-	-	(12)	(23)	12	(23)
Mouvements de périmètre	53	-	(167)	268	241	395
Autres mouvements	169	9	(665)	64	(539)	(962)
<b>Valeurs brutes au 30.06.2007</b>	<b>15 835</b>	<b>45 542</b>	<b>16 627</b>	<b>36 903</b>	<b>10 457</b>	<b>125 364</b>
<b>Amortissements et pertes de valeur au 31.12.2006</b>	<b>(7 355)</b>	<b>(28 827)</b>	<b>(8 834)</b>	<b>(12 913)</b>	<b>(6 198)</b>	<b>(64 127)</b>
Dotations nettes aux amortissements	(196)	(516)	(351)	(486)	(299)	(1 848)
Cessions	83	28	11	29	90	241
Ecart de conversion	-	-	(4)	3	7	6
Mouvements de périmètre	(21)	-	31	(78)	(78)	(146)
Autres mouvements (1)	(80)	4	263	-	135	322
<b>Amortissements et pertes de valeur au 30.06.2007</b>	<b>(7 569)</b>	<b>(29 311)</b>	<b>(8 884)</b>	<b>(13 445)</b>	<b>(6 343)</b>	<b>(65 552)</b>
<b>Valeurs nettes au 31.12.2006</b>	<b>8 308</b>	<b>16 647</b>	<b>8 508</b>	<b>23 210</b>	<b>4 346</b>	<b>61 019</b>
<b>Valeurs nettes au 30.06.2007</b>	<b>8 266</b>	<b>16 231</b>	<b>7 743</b>	<b>23 458</b>	<b>4 114</b>	<b>59 812</b>

(1) Les autres mouvements concernent principalement le reclassement des immobilisations des actifs mexicains dans la rubrique « Actifs détenus en vue de la vente ».

17.2 Variation des immobilisations corporelles du domaine concédé (hors immobilisations en cours)

	Terrains et constructions	Installations productions thermique et hydraulique	Réseaux	Autres installations, matériels, outillages et autres immobilisations	Total
(en millions d'euros)					
<b>Valeurs brutes au 31.12.2006</b>	<b>1 958</b>	<b>6 023</b>	<b>54 815</b>	<b>1 158</b>	<b>63 954</b>
Augmentations <sup>(1)</sup>	1	2	542	19	564
Cessions	(7)	(2)	(158)	(34)	(201)
Ecart de conversion	(5)	(1)	-	(1)	(7)
Mouvements de périmètre	-	(22)	-	-	(22)
Autres mouvements	-	-	2	(24)	(22)
<b>Valeurs brutes au 30.06.2007</b>	<b>1 947</b>	<b>6 000</b>	<b>55 201</b>	<b>1 118</b>	<b>64 266</b>
<b>Amortissements et pertes de valeur au 31.12.2006</b>	<b>(1 276)</b>	<b>(2 930)</b>	<b>(20 579)</b>	<b>(629)</b>	<b>(25 414)</b>
Dotations nettes aux amortissements	(8)	(55)	(2)	(8)	(73)
Cessions	7	2	127	34	170
Ecart de conversion	2	1	-	-	3
Mouvements de périmètre	-	5	-	-	5
Autres mouvements <sup>(2)</sup>	(7)	-	(733)	(27)	(767)
<b>Amortissements et pertes de valeur au 30.06.2007</b>	<b>(1 282)</b>	<b>(2 977)</b>	<b>(21 187)</b>	<b>(630)</b>	<b>(26 076)</b>
<b>Valeurs nettes au 31.12.2006</b>	<b>682</b>	<b>3 093</b>	<b>34 236</b>	<b>529</b>	<b>38 540</b>
<b>Valeurs nettes au 30.06.2007</b>	<b>665</b>	<b>3 023</b>	<b>34 014</b>	<b>488</b>	<b>38 190</b>

(1) Les augmentations comprennent également les immobilisations remises à titre gratuit.

(2) Les autres mouvements concernent principalement les amortissements des biens concédés effectués en contrepartie des dépréciations des passifs spécifiques des concessions.

Les immobilisations du domaine concédé comprennent les immobilisations concédées, propriété des concédants, et principalement situées en France, Italie et Suisse.

## Note 18 - Titres mis en équivalence

Le détail des entreprises associées est le suivant :

(en millions d'euros)	Activité principale <sup>(1)</sup>	30.06.2007			31.12.2006	
		Quote-part d'intérêts dans le capital	Quote-part de capitaux propres	Dont quote-part de résultat	Quote-part de capitaux propres	
		%				
Groupe Atel <sup>(2)</sup>	P	25,7	631	37	626	
Dalkia Holding	S	34,0	452	10	469	
Estag	P	20,0	349	98	352	
EVN	D	16,4	396	30	397	
SSE	D	49,0	-	-	219	
Edenor	D	-	-	9	2	
Autres titres mis en équivalence			341	(178)	394	
<b>Titres mis en équivalence</b>			<b>2 169</b>	<b>6</b>	<b>2 459</b>	

(1) S= services, P= production, D= distribution.

(2) Le Groupe Atel comprend les sociétés Motor Columbus et Atel.

Les principales variations des titres mis en équivalence résultent de la consolidation par intégration proportionnelle de la société SSE à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2007 et de la dépréciation des titres représentatifs de la société Metronet, inclus dans les autres titres mis en équivalence (voir note 4.3.2).

## Note 19 - Actifs financiers

### 19.1 Répartition entre les actifs financiers courants et non courants

La répartition entre les actifs financiers courants et non courants se présente comme suit :

(en millions d'euros)	30.06.2007			31.12.2006		
	Courant	Non courant	Total	Courant	Non courant	Total
Actifs financiers à la juste valeur avec variations de juste valeur en résultat	5 339	-	5 339	5 845	-	5 845
Actifs financiers disponibles à la vente	10 904	12 439	23 343	10 274	11 193	21 467
Actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance (*)	26	423	449	255	187	442
Juste valeur positive des dérivés de couverture	880	324	1 204	128	328	456
Prêts et créances financières (*)	504	1 348	1 852	508	1 386	1 894
<b>ACTIFS FINANCIERS</b>	<b>17 653</b>	<b>14 534</b>	<b>32 187</b>	<b>17 010</b>	<b>13 094</b>	<b>30 104</b>

(\*) nets de dépréciation

Les principales variations des actifs financiers concernent les actifs financiers disponibles à la vente qui enregistrent 4 826 millions d'euros au titre d'acquisitions et 3 283 millions d'euros au titre de cessions.

19.2 Détail des actifs financiers

19.2.1 Actifs financiers à la juste valeur avec variation de juste valeur en résultat

(en millions d'euros)	30.06.2007	31.12.2006
Dérivés - juste valeur positive	5 251	5 762
Juste valeur des actifs financiers détenus à des fins de transaction <sup>(1)</sup>	81	83
Actifs financiers à la juste valeur en résultat sur option	7	-
<b>Actifs financiers à la juste valeur avec variation de juste valeur en résultat</b>	<b>5 339</b>	<b>5 845</b>
(1) part qualifiée d'actifs liquides	72	73

19.2.2 Actifs financiers disponibles à la vente

(en millions d'euros)	30.06.2007			31.12.2006		
	Actions	Titres de dettes	Total	Actions	Titres de dettes	Total
Actifs dédiés d'EDF	5 031	2 592	7 623	4 315	1 942	6 257
Actifs liquides	3 721	6 428	10 149	3 876	6 205	10 081
Autres titres	4 437	1 134	5 571	3 997	1 132	5 129
<b>Actifs financiers disponibles à la vente</b>	<b>13 189</b>	<b>10 154</b>	<b>23 343</b>	<b>12 188</b>	<b>9 279</b>	<b>21 467</b>

Au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2007, 313 millions d'euros de variations de juste valeur nets d'impôt ont été enregistrés en capitaux propres.

19.2.2.1 *Composition du portefeuille d'actifs dédiés d' EDF*

Le tableau ci-dessous présente l'évolution de la juste valeur du portefeuille des actifs dédiés d'EDF en détaillant plus particulièrement l'évolution des valeurs liquidatives des fonds réservés :

(en millions d'euros)	Juste valeur 30.06.2007	Juste valeur 31.12.2006
Actions Amérique du Nord	510	494
Actions Europe	467	464
Actions Japon	78	110
Obligations Monde	622	480
<b>Fonds Communs de Placements réservés</b>	<b>1 677</b>	<b>1 548</b>
Titres	412	283
OPCVM	2 495	1 930
<b>Actions</b>	<b>2 907</b>	<b>2 213</b>
Titres	2 592	1 942
OPCVM	195	196
<b>Obligations</b>	<b>2 787</b>	<b>2 138</b>
<b>OPCVM monétaires</b>	<b>252</b>	<b>358</b>
<b>Autres placements financiers</b>	<b>5 946</b>	<b>4 709</b>
<b>Titres Actifs dédiés</b>	<b>7 623</b>	<b>6 257</b>

La dotation brute aux actifs dédiés s'élève à 1 174 millions d'euros au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2007.

### 19.2.2.2 Actifs liquides

Les actifs liquides sont des actifs financiers composés de fonds ou de titres de taux de maturité initiale supérieure à trois mois, facilement convertibles en trésorerie quelle que soit leur maturité, et gérés dans le cadre d'un objectif de liquidité.

Au sein de ce poste, les OPCVM monétaires d'EDF représentent 3 632 millions d'euros (3 771 millions d'euros au 31 décembre 2006).

### 19.2.2.3 Autres titres

Au 30 juin 2007, les autres titres se composent notamment :

- chez EnBW de :
  - 1 118 millions d'euros d'actifs disponibles à la vente – titres de dettes dont 1 049 millions d'euros de fonds réservés ;
  - 1 563 millions d'euros d'actifs disponibles à la vente - actions dont 574 millions d'euros de fonds réservés ;
- chez EDF de titres AREVA pour 680 millions d'euros.

### 19.3 Engagements liés aux investissements

Les éléments constitutifs des engagements liés aux investissements sont les suivants :

	30.06.2007			31.12.2006	
	Total	Échéances			Total
(en millions d'euros)		< 1 an	1 - 5 ans	> 5 ans	
Engagements d'acquisition de titres	2 797	2 719	78	-	2 780
Autres engagements donnés liés aux investissements	353	104	248	1	185
Autres engagements reçus liés aux investissements	26	14	12	-	64

Les principales opérations intervenues sur les engagements liés aux investissements au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2007 concernent EDF International au titre de :

- la cession de l'intégralité de sa participation résiduelle de 25 % dans Edenor, soldant ainsi la totalité de ses engagements ;
- sa participation à des apports de financement complémentaires dans le cadre du projet de construction d'une centrale aux Pays-Bas, à hauteur de 200 millions d'euros.

## Note 20 - Actifs et passifs détenus en vue de leur vente

Au 30 juin 2007, les actifs et passifs détenus en vue de leur vente concernent principalement ceux des sociétés mexicaines.

	30.06.2007	31.12.2006
	Total	Total
(en millions d'euros)		
Actifs non courants	573	99
Actifs courants	278	41
<b>Actifs détenus en vue de leur vente</b>	<b>851</b>	<b>140</b>
Passifs non courants	515	64
Passifs courants	287	52
<b>Passifs détenus en vue de leur vente</b>	<b>802</b>	<b>116</b>

## Note 21 - Capitaux propres

### 21.1 Capital social

Le capital social d'EDF n'a pas évolué au cours du semestre 2007 et s'élève à 911 085 545 euros, divisé en 1 822 171 090 actions ordinaires d'un nominal de 0,5 euro chacune.

### 21.2 Actions propres

Dans le cadre du programme de rachat d'actions qui a fait l'objet d'un contrat de liquidité conforme aux dispositions prévues par l'Autorité des marchés financiers (AMF), 229 646 actions ont été achetées, au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2007, pour un montant de 13 millions d'euros et 197 646 actions ont été vendues pour un montant de 10 millions d'euros.

Au 30 juin 2007, les actions propres enregistrées en diminution des capitaux propres consolidés représentent 66 743 actions pour une valeur de 3 millions d'euros.

### 21.3 Distributions de dividendes

L'assemblée générale des actionnaires du 24 mai 2007 a décidé une distribution de dividende de 1,16 euro par action en circulation, mis en paiement le 4 juin 2007 pour un montant de 2 113 624 504,40 euros.

### 21.4 Résultat net et résultat net dilué par action

Le résultat dilué par action est calculé en divisant la part du résultat net du Groupe, corrigée de l'impact des instruments dilutifs, par le nombre moyen pondéré d'actions potentielles en circulation au cours de la période après neutralisation des actions propres.

Au 30 juin 2007, il n'existe plus d'instruments dilutifs au sein du Groupe. Le Groupe Tassara a exercé le 1<sup>er</sup> février 2007 les warrants qu'il détenait sur Edison et le Groupe EDF a ajusté son taux d'intérêt sur Edison en tenant compte des droits de vote potentiels résultant de l'exercice des warrants restant en circulation.

La réconciliation entre le résultat de base et le résultat dilué conduisant au calcul des résultats par action (de base et dilué) ainsi que la variation du nombre moyen pondéré d'actions utilisé pour le calcul du résultat net de base et du résultat dilué par action s'analyse comme suit :

	<b>S1 2007</b>	<b>S1 2006</b>
Résultat attribuable aux porteurs d'actions ordinaires	<b>3 514</b>	<b>4 143</b>
Effet des instruments dilutifs	-	(4)
<b>Résultat net utilisé pour le calcul du résultat par action dilué (en millions d'euros)</b>	<b>3 514</b>	<b>4 139</b>
<b>Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation à fin de période</b>	<b>1 822 080 659</b>	<b>1 822 120 761</b>
Effet des instruments dilutifs de EDF	-	-
<b>Nombre moyen pondéré d'actions en circulation - dilué à fin de période</b>	<b>1 822 080 659</b>	<b>1 822 120 761</b>
<b>Résultats par action :</b>		
Résultat de base par action	<b>1,93</b>	<b>2,27</b>
Résultat dilué par action	<b>1,93</b>	<b>2,27</b>

## Note 22 - Provisions

### 22.1 Répartition courant / non courant des provisions

La répartition entre la part courante et la part non-courante des provisions se présente comme suit :

(en millions d'euros)	30.06.2007			31.12.2006		
	Courant	Non courant	Total	Courant	Non courant	Total
Provisions pour fin de cycle du combustible nucléaire	592	14 817	15 409	745	14 636	15 381
Provisions pour déconstruction et derniers cœurs	262	13 827	14 089	218	13 606	13 824
Provisions pour avantages du personnel	1 505	12 370	13 875	1 551	12 377	13 928
Autres provisions	1 270	2 398	3 668	1 504	2 505	4 009
<b>PROVISIONS</b>	<b>3 629</b>	<b>43 412</b>	<b>47 041</b>	<b>4 018</b>	<b>43 124</b>	<b>47 142</b>

### 22.2 Modalités d'évaluation des provisions pour fin de cycle du combustible nucléaire, pour déconstruction des centrales nucléaires et pour derniers cœurs

Les hypothèses et les modes d'évaluations des provisions d'EDF pour fin de cycle du combustible nucléaire, pour déconstruction des centrales nucléaires et pour derniers cœurs sont identiques à celles utilisées au 31 décembre 2006 .

La loi du 28 juin 2006 et ses textes d'application (décret du 23 février 2007 et arrêté du 21 mars 2007) arrêtent un certain nombre de dispositions (voir note 4.1.4).

Des travaux sont actuellement en cours pour se conformer pour la clôture 2007 à ces textes. Les modifications concernent principalement :

- la ventilation actuelle des provisions selon les différentes rubriques (fin de cycle du combustible nucléaire, déconstruction et derniers cœurs),
- la distinction entre les charges qui font partie du cycle d'exploitation et celles qui n'en font pas partie.

Ces mesures pourraient également se traduire par des ajustements sur les montants provisionnés et sur l'assiette des actifs dédiés.

### 22.3 Provisions pour fin de cycle du combustible nucléaire

Les variations des provisions pour fin de cycle du combustible nucléaire se répartissent comme suit au 30 juin 2007 :

(en millions d'euros)	31.12.2006	Augmentations	Diminutions		Autres Variations	30.06.2007
			Provisions utilisées	Provisions Excédentaires ou devenues sans objet		
Provisions pour retraitement du combustible nucléaire	10 512	499	(398)	(98)	(18)	10 497
Provisions pour évacuation et stockage	4 869	139	(107)	(7)	18	4 912
<b>Provisions pour fin de cycle du combustible nucléaire</b>	<b>15 381</b>	<b>638</b>	<b>(505)</b>	<b>(105)</b>	<b>-</b>	<b>15 409</b>

Au 30 juin 2007, les provisions pour fin de cycle du combustible nucléaire concernent :

- EDF pour 14 639 millions d'euros (14 602 millions d'euros au 31 décembre 2006)
- et les filiales et co-entreprises pour 770 millions d'euros (779 millions d'euros au 31 décembre 2006).

#### 22.3.1 Provisions pour retraitement du combustible nucléaire d'EDF

Les coûts correspondants, évalués aux conditions économiques de juin 2007, s'élèvent à 15 511 millions d'euros (15 413 millions d'euros au 31 décembre 2006). Répartis selon l'échéancier prévisionnel de décaissements et prenant en compte un taux d'inflation de 2 % et un taux d'actualisation de 5 %, ils ont été provisionnés en valeur actualisée au 30 juin 2007 pour un montant de 10 231 millions d'euros (10 202 millions d'euros au 31 décembre 2006).

**22.3.2 Provision pour évacuation et stockage des déchets radioactifs d'EDF**

Les coûts correspondants, évalués aux conditions économiques de juin 2007, se montent à 12 645 millions d'euros au 30 juin 2007 (12 554 millions d'euros au 31 décembre 2006). Compte-tenu de l'échéancier prévisionnel de décaissements, d'un taux d'inflation de 2 %, et d'un taux d'actualisation de 5 %, ils ont été provisionnés en valeur actualisée à fin juin 2007 pour un montant de 4 408 millions d'euros (4 400 millions d'euros au 31 décembre 2006).

**22.3.3 Provisions pour fin de cycle des combustibles nucléaires des filiales et co-entreprises**

Ces provisions qui s'élèvent à 770 millions d'euros au 30 juin 2007 (779 millions d'euros au 31 décembre 2006) comprennent essentiellement l'élimination des combustibles irradiés et des déchets radioactifs du Groupe EnBW.

**22.4 Provisions pour déconstruction et pour derniers cœurs**

Les variations des provisions pour déconstruction et pour dépréciation des derniers cœurs se répartissent comme suit au 30 juin 2007 :

	31.12.2006	Augmentations	Diminutions		Autres Variations	30.06.2007				
			Provisions utilisées	Provisions Excédentaires ou devenues sans objet						
			(en millions d'euros)							
			Provisions pour déconstruction des centrales	12 139			311	(76)	-	(4)
Provisions pour derniers cœurs	1 685	43	-	(9)	-	1 719				
<b>Provisions pour déconstruction et derniers cœurs</b>	<b>13 824</b>	<b>354</b>	<b>(76)</b>	<b>(9)</b>	<b>(4)</b>	<b>14 089</b>				

Au 30 juin 2007, les provisions pour déconstruction et pour derniers cœurs concernent :

- EDF pour 12 556 millions d'euros (12 301 millions d'euros au 31 décembre 2006),
- les filiales et co-entreprises pour 1 533 millions d'euros (1 523 millions d'euros au 31 décembre 2006).

**22.4.1 Provisions pour déconstruction des centrales d'EDF**

Les coûts correspondants, évalués aux conditions économiques de juin 2007, se montent à 21 770 millions d'euros (21 613 millions d'euros au 31 décembre 2006). Répartis selon l'échéancier prévisionnel de décaissements et prenant en compte un taux d'inflation de 2 % et un taux d'actualisation de 5 %, les coûts de l'ensemble des centrales ont été provisionnés en valeur actualisée au 30 juin 2007 pour 10 854 millions d'euros (10 646 millions d'euros au 31 décembre 2006).

**22.4.2 Provision pour derniers cœurs**

Pour EDF, les coûts correspondants, évalués aux conditions économiques de juin 2007, se montent à 3 493 millions d'euros au 30 juin 2007 (3 477 millions d'euros au 31 décembre 2006). Répartis selon l'échéancier prévisionnel de décaissements et prenant en compte un taux d'inflation de 2 % et un taux d'actualisation de 5 %, ils ont été provisionnés en valeur actualisée à fin juin 2007 pour un montant de 1 702 millions d'euros (1 669 millions d'euros au 31 décembre 2006).

**22.5 Sécurisation du financement des obligations de long terme sur les passifs nucléaires**

Pour sécuriser le financement des obligations de long terme sur les passifs nucléaires, EDF a mis en place progressivement un portefeuille d'actifs dédiés au nucléaire et plus particulièrement à la déconstruction des centrales, à l'évacuation et au stockage des déchets de moyenne et haute activité à vie longue ainsi qu'à la part de la provision pour derniers cœurs correspondant au retraitement du combustible et à l'évacuation des déchets correspondants. Ces dispositions ont été rendues obligatoires par la loi de programme du 28 juin 2006 relative à la gestion durable des matières et déchets radioactifs qui impose aux exploitants nucléaires de mettre en œuvre un plan de constitution d'actifs dédiés au plus tard dans un délai de cinq ans à compter de la publication de la loi.

## Groupe EDF- Comptes consolidés résumés du semestre clos le 30 juin 2007

Les textes d'application de cette loi pourraient conduire à revoir l'assiette des actifs dédiés (voir notes 4.1.4 et 19.2.2.1).

Au 30 juin 2007, la juste valeur de ce portefeuille s'élève à 7 623 millions d'euros (6 257 millions d'euros au 31 décembre 2006).

### 22.6 Avantages du personnel

#### 22.6.1 Variation des provisions

Les variations des provisions pour avantages du personnel se répartissent comme suit au 30 juin 2007 :

	31.12.2006	Augmentations	Diminutions		Autres Variations	30.06.2007
			Provisions utilisées	Provisions Excédentaires ou devenues sans objet		
(en millions d'euros)						
Provisions pour avantages du personnel postérieurs à l'emploi	12 799	941	(933)	-	(76)	12 731
Provisions autres avantages à long terme du personnel	1 129	66	(63)	-	12	1 144
<b>Provisions pour avantages du personnel</b>	<b>13 928</b>	<b>1 007</b>	<b>(996)</b>	<b>-</b>	<b>(64)</b>	<b>13 875</b>

La variation des provisions depuis le 31 décembre 2006 résulte de l'évolution des droits acquis, de l'actualisation financière du passif, des versements effectués aux fonds externalisés et aux prestations versées.

#### 22.6.2 Provisions pour avantages du personnel postérieurs à l'emploi

(en millions d' euros)	France	Royaume Uni	Allemagne	Italie	Reste de l'Europe	Total
<b>Provisions au 31.12.2006</b>	<b>10 454</b>	<b>390</b>	<b>1 778</b>	<b>59</b>	<b>118</b>	<b>12 799</b>
Utilisation	(632)	(29)	(44)	-	(5)	(710)
Modification de périmètre	-	-	(3)	(2)	1	(4)
Dotations nettes	613	30	63	4	8	718
Autres	(1)	(64)	(1)	(3)	(3)	(72)
<b>Provisions au 30.06.2007</b>	<b>10 434</b>	<b>327</b>	<b>1 793</b>	<b>58</b>	<b>119</b>	<b>12 731</b>

#### 22.6.3 Provisions pour avantages à long terme du personnel

(en millions d' euros)	France	Allemagne	Reste de l'Europe	Total
<b>Provisions au 31.12.2006</b>	<b>990</b>	<b>79</b>	<b>60</b>	<b>1 129</b>
Utilisation	(56)	(2)	(1)	(59)
Modification de périmètre	-	-	7	7
Dotations nettes	62	2	(2)	62
Autres	1	-	4	5
<b>Provisions au 30.06.2007</b>	<b>997</b>	<b>79</b>	<b>68</b>	<b>1 144</b>

### 22.7 Autres provisions

Les variations des autres provisions se répartissent comme suit au 30 juin 2007 :

	31.12.2006	Augmentations	Diminutions		Autres Variations	30.06.2007
			Provisions utilisées	Provisions excédentaires ou devenues sans objet		
(en millions d'euros)						
Provisions pour risques liés aux participations	118	5	(1)	-	-	122
Provisions pour risques fiscaux	151	1	-	-	20	172
Provisions pour restructuration	13	1	(2)	-	1	13
Autres	3 727	328	(537)	(134)	(23)	3 361
<b>Autres provisions</b>	<b>4 009</b>	<b>335</b>	<b>(540)</b>	<b>(134)</b>	<b>(2)</b>	<b>3 668</b>

Au 30 juin 2007, la rubrique « Autres provisions » inclut notamment :

- une provision de 514 millions d'euros pour faire face à la contribution qui sera mise à la charge d'EDF dans le cadre du dispositif de tarif réglementé d'ajustement du marché (Tartam ; voir note 1.3.3) ;
- une provision de 333 millions d'euros dont l'objet est de couvrir la part supportée par EDF des charges correspondant aux programmes de travaux votés par le Fonds d'Amortissement des Charges d'Electrification (Face) restant à réaliser au cours des exercices à venir ;
- une provision de 360 millions d'euros relative à la contribution de maintien de droits, pour la part non régulée liée aux conventions signées avec les régimes de retraites complémentaires ;
- une provision pour litige avec des organismes sociaux de 280 millions d'euros ;
- les provisions pour contrats onéreux à hauteur de 330 millions d'euros ;
- les provisions pour quotas d'émission de gaz à effet de serre à hauteur de 90 millions d'euros chez EnBW et EDF Energy.

## 22.8 Passifs éventuels

Les évolutions survenues au cours du 1<sup>er</sup> semestre 2007 sur les passifs éventuels concernent :

- Rejets de la centrale de Saint Chamas dans l'étang de Berre :

Depuis 1999, un Syndicat Professionnel a commencé une action judiciaire à l'encontre d'EDF du fait de l'exploitation de la centrale hydroélectrique de Saint-Chamas. La régularisation définitive de la situation de cette centrale est tributaire de l'issue des discussions entre le Gouvernement français et la Commission européenne relatives aux modalités d'exécution d'un arrêt du 7 octobre 2005 de la Cour de Justice des Communautés Européennes (CJCE) ayant jugé que la France avait manqué aux obligations rendues nécessaires par l'application de la Convention de Barcelone et du protocole d'Athènes. A cet égard, le Gouvernement français a, début 2006, fait de nouvelles propositions complémentaires à la Commission européenne tendant à réduire de manière significative les rejets d'eau douce.

Le décret de modification du cahier des charges de la concession a été publié le 9 décembre 2006 et une nouvelle saisine de la CJCE semblerait actuellement écartée en attendant les résultats d'une phase d'expérimentation de quatre ans. EDF considère que les nouvelles contraintes de rejets d'eau douce, issues de ce décret auront un impact non négligeable sur le niveau de production de la centrale de Saint Chamas.

Enfin, le Syndicat Professionnel a introduit le 29 mars 2007 un recours en cassation contre le jugement favorable à EDF rendu le 22 janvier 2007 par la Cour d'appel de Lyon qui considérait que le défaut d'adaptation aux critères prévus par les conventions internationales de l'autorisation de rejets ne pouvait être analysé comme une irrégularité suffisamment grossière au regard du fonctionnement de l'ouvrage public.

- Edipower :

En mai 2006, ACEA Spa, Régie de Rome, avait adressé une plainte au gouvernement italien, ainsi qu'aux autorités italiennes de la régulation (AEEG) et de la concurrence (AGCM) au motif que la prise de contrôle conjoint d'Edison par EDF et AEM aurait eu pour conséquence le franchissement de seuils de la limite de 30 % d'entreprises publiques au capital de la société Edipower (fixée par le décret du Président du Conseil des ministres italien en date du 8 novembre). Le 7 juillet 2006, l'AGCM avait rendu un avis (« segnalazione ») dans lequel elle soutenait la position d'ACEA et demandait officiellement au gouvernement et au parlement italiens que des mesures soient prises afin de faire respecter les termes du décret du 8 novembre 2000. En août 2006, EDF, IEB et WGRMH 4 (ainsi qu'Edison, AEM Milan, Delmi, Edipower, AEM Turin, ATEL et TdE) ont été assignées par ACEA SpA devant le Tribunal civil de Rome. Selon ACEA, le dépassement de ce seuil serait une violation de la législation applicable et pourrait avoir un impact négatif sur le marché de l'énergie au détriment de la concurrence et de l'intérêt final des consommateurs.

En janvier 2007, Endesa Italia s'est joint à la plainte d'ACEA.

Une première audience, portant uniquement sur des points de procédure, s'est tenue le 24 mai 2007. Le juge a donné suite à la demande de report de la date d'audience formulée par tous les défendeurs, en raison de l'intervention tardive d'Endesa dans la procédure, reportant la première audience sur le fond au 24 octobre 2007.

## Note 23 - Passifs spécifiques des concessions

Ces passifs dont les principes font l'objet de développements dans la note 3 de l'annexe aux comptes au 31 décembre 2006 sont représentatifs :

- d'une part, de la contrepartie du montant des actifs réputés financés par les concédants et enregistrés à l'actif du bilan : droits sur les biens existants (voir note 2.1.2 de la présente annexe),
- d'autre part, des obligations relatives au renouvellement des biens : droits sur les biens à renouveler.

La variation des passifs spécifiques des concessions s'analyse comme suit au 30 juin 2007 :

(en millions d'euros)	31.12.2006	Variation de la période	30.06.2007
Contre-valeur des biens	34 865	(213)	34 652
Financement concessionnaire non amorti	(17 065)	179	(16 886)
<b>Droits sur biens existants - valeurs nettes</b>	<b>17 800</b>	<b>(34)</b>	<b>17 766</b>
Amortissement financement du concédant	7 364	257	7 621
Provisions pour renouvellement	11 063	(300)	10 763
<b>Droits sur biens à renouveler</b>	<b>18 427</b>	<b>(43)</b>	<b>18 384</b>
<b>Passifs spécifiques des concessions</b>	<b>36 227</b>	<b>(77)</b>	<b>36 150</b>

La diminution de la provision pour renouvellement, d'un montant de 300 millions d'euros, résulte :

- d'une reprise de provision correspondant aux changements d'estimation des durées de vie et des valeurs de remplacement, pour un montant de 555 millions d'euros (voir note 2.2.2),
- et d'une augmentation nette de 255 millions d'euros sur la période.

## Note 24 - Passifs financiers courants et non courants

### 24.1 Répartition courant / non courant des passifs financiers

Les passifs financiers se répartissent entre courant et non courant de la manière suivante :

(en millions d'euros)	30.06.2007			31.12.2006		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Emprunts et dettes financières	18 800	8 763	27 563	19 462	8 680	28 142
Juste valeur négative des dérivés de transaction	-	4 755	4 755	-	5 960	5 960
Juste valeur négative des dérivés de couverture	239	1 561	1 800	521	470	991
<b>Passifs financiers</b>	<b>19 039</b>	<b>15 079</b>	<b>34 118</b>	<b>19 983</b>	<b>15 110</b>	<b>35 093</b>

Les passifs financiers des sociétés mexicaines ont été reclassés au 30 juin 2007 dans la rubrique «Passifs liés aux actifs détenus en vue de la vente», pour un montant de 611 millions d'euros.

24.2 Emprunts et dettes financières

24.2.1 Variations des emprunts et dettes financières

(en millions d'euros)	Emprunts obligataires	Emprunts auprès des établissements de crédit	Autres dettes financières	Emprunts liés aux biens reçus en location financement	Intérêts courus	Total
<b>31.12.2006</b>	<b>18 428</b>	<b>4 728</b>	<b>4 073</b>	<b>365</b>	<b>548</b>	<b>28 142</b>
Augmentations	421	1 096	1 144	-	67	2 728
Diminutions	(1 073)	(830)	(444)	(27)	(157)	(2 531)
Mouvements de périmètre	(72)	42	39	(83)	(1)	(75)
Ecart de conversion	(40)	(26)	(22)	-	(5)	(93)
Autres	(2)	(503)	(153)	19	31	(608)
<b>30.06.2007</b>	<b>17 662</b>	<b>4 507</b>	<b>4 637</b>	<b>274</b>	<b>483</b>	<b>27 563</b>

Les emprunts auprès des établissements de crédit incluent des nouveaux emprunts contractés par Edipower à hauteur de 441 millions d'euros, en remplacement des emprunts à court terme antérieurs.

24.2.2 Echancier des emprunts et dettes financières

(en millions d'euros)	Emprunts obligataires	Emprunts auprès des établissements de crédit	Autres dettes financières	Emprunts liés aux biens reçus en location financement	Intérêts courus	Total
A moins d'un an	2 743	1 481	3 969	132	441	8 766
Entre un et cinq ans	6 721	1 245	170	79	36	8 251
A plus de cinq ans	8 198	1 781	498	63	6	10 546
<b>Emprunts et dettes financières au 30 juin 2007</b>	<b>17 662</b>	<b>4 507</b>	<b>4 637</b>	<b>274</b>	<b>483</b>	<b>27 563</b>

24.2.3 Lignes de crédit

Le Groupe dispose de lignes de crédit auprès de différentes banques pour un montant global de 9 678 millions d'euros au 30 juin 2007 (9 816 millions d'euros au 31 décembre 2006).

(en millions d'euros)	30.06.2007			31.12.2006
	Total	Échéances		Total
		< 1 an	1 - 5 ans	> 5 ans
Lignes de crédit confirmées	<b>9 678</b>	1 041	6 819	1 818
				<b>9 816</b>

24.3 Endettement financier net

L'endettement financier net correspond aux emprunts et dettes financières diminués de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que des actifs liquides. Les actifs liquides sont des actifs financiers composés de fonds ou de titres de maturité initiale supérieure à trois mois, facilement convertibles en trésorerie quelle que soit leur maturité, et gérés dans le cadre d'un objectif de liquidité.

## Groupe EDF- Comptes consolidés résumés du semestre clos le 30 juin 2007

( en millions d'euros)	30.06.2007	31.12.2006
Emprunts et dettes financières	27 563	28 142
Dérivés de couvertures des dettes	105	237
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(3 099)	(3 308)
Actifs liquides	(10 221) <sup>(1)</sup>	(10 154) <sup>(2)</sup>
Dettes financières nettes des sociétés figurant dans les passifs non courants détenus en vue de la vente	536	15
<b>Endettement financier net</b>	<b>14 884</b>	<b>14 932</b>

(1) dont actifs financiers disponibles à la vente pour 10 149 millions d'euros et actifs financiers à la juste valeur pour 72 millions d'euros.

(2) dont actifs financiers disponibles à la vente pour 10 081 millions d'euros et actifs financiers à la juste valeur pour 73 millions d'euros.

### 24.4 Evolution de l'endettement financier net

Au 30 juin 2007, l'évolution de l'endettement financier net intègre une dotation brute aux actifs dédiés pour 1 174 millions d'euros (2 845 millions d'euros au 31 décembre 2006).

(en millions d'euros)	S1 2007	S1 2006 <sup>(1)</sup>
<b>Excédent brut d'exploitation</b>	<b>8 865</b>	<b>8 388</b>
Neutralisation des éléments non monétaires inclus dans l'excédent brut d'exploitation	(1 153)	(508)
Variation du besoin en fonds de roulement net	(696)	(399)
Autres éléments <sup>(2)</sup>	98	(24)
<b>Flux de trésorerie nets générés par l'exploitation</b>	<b>7 114</b>	<b>7 457</b>
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles nettes des cessions	(2 940)	(2 296)
Frais financiers nets décaissés	(555)	(488)
Impôt sur le résultat payé	(848)	(552)
<b>Free cash flow</b>	<b>2 771</b>	<b>4 121</b>
Investissements financiers	(1 343)	(1 208)
Dividendes versés	(2 159)	(1 504)
Versement de la soulte démantèlement Marcoule	-	(551)
Autres variations <sup>(3)</sup>	452	154
<b>Diminution de l'endettement financier net, hors effets de périmètre et de change</b>	<b>(279)</b>	<b>1 012</b>
Effet de la variation du périmètre	58	392
Effet de la variation de change	89	198
Autres variations non monétaires	180	(62)
<b>(Augmentation) / Diminution de l'endettement financier net</b>	<b>48</b>	<b>1 540</b>
<b>Endettement financier net ouverture</b>	<b>14 932</b>	<b>18 592</b>
<b>Endettement financier net clôture</b>	<b>14 884</b>	<b>17 052</b>

(1) les données publiées au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2006 ont été retraitées du changement lié à la présentation sur une ligne spécifique de la dotation nette aux provisions pour renouvellement des immobilisations en concession (voir notes 2 et 3).

(2) comprend notamment les dividendes reçus des sociétés mises en équivalence pour 114 millions d'euros.

(3) comprend notamment l'augmentation de capital souscrite par les minoritaires pour 255 millions d'euros.

## 24.5 Garanties sur emprunts

Les éléments constitutifs des garanties sur emprunts du Groupe au 30 juin 2007 sont les suivants :

(en millions d'euros)	30.06.2007				31.12.2006
	Total	Échéances			Total
		< 1 an	1 - 5 ans	> 5 ans	
Sûretés réelles d'actifs	2 852	232	1 519	1 101	2 754
Garanties sur emprunts	630	215	205	210	718
Autres engagements liés au financement	252	56	159	37	371
<b>Engagements donnés liés au financement</b>	<b>3 734</b>	<b>503</b>	<b>1 883</b>	<b>1 348</b>	<b>3 843</b>
<b>Engagements reçus liés au financement *</b>	<b>287</b>	<b>140</b>	<b>108</b>	<b>39</b>	<b>423</b>

\* hors lignes de crédit (voir note 24.2.3)

Au 1<sup>er</sup> semestre 2007, les évolutions des engagements donnés liés au financement intègrent 244 millions d'euros d'annulation de garanties liées au remboursement anticipé de l'emprunt Edipower ainsi que des nantissements d'actifs consentis par EDF Energies Nouvelles dans le cadre de ses activités.

## Note 25 - Instruments dérivés

### 25.1 Dérivés de couverture de matières premières

La juste valeur avant impôt des dérivés de couverture de matières premières s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	30.06.2007		31.12.2006	
	Notionnels nets	Notionnels nets	Juste valeur	Juste valeur
Swaps	2	-	(2)	(27)
Options	-	-	1	-
Forwards/futures	53	44	(97)	(390)
<b>Electricité</b>	<b>55</b>	<b>44</b>	<b>(98)</b>	<b>(417)</b>
Forwards/futures	2 917	3 045	(498)	(584)
<b>Gaz</b>	<b>2 917</b>	<b>3 045</b>	<b>(498)</b>	<b>(584)</b>
Swaps	(3 374)	(2 556)	19	(65)
<b>Produits pétroliers</b>	<b>(3 374)</b>	<b>(2 556)</b>	<b>19</b>	<b>(65)</b>
Swaps	(1)	2	135	10
Fret	16	4	(68)	(19)
<b>Charbon</b>	<b>15</b>	<b>6</b>	<b>67</b>	<b>(9)</b>
Options	-	612	-	2
Forwards/futures	65 724	27 668	(162)	(137)
<b>CO2</b>	<b>65 724</b>	<b>28 280</b>	<b>(162)</b>	<b>(135)</b>
<b>Contrats de matières premières qualifiés de couverture</b>			<b>(672)</b>	<b>(1 210)</b>

25.2 Contrats dérivés de matières premières non qualifiés de couverture

Les contrats dérivés de matières premières non qualifiés de couverture se décomposent comme suit :

		30.06.2007	31.12.2006	30.06.2007	31.12.2006
(en millions d'euros)	Unités de mesure	Notionnels nets	Notionnels nets	Juste valeur	Juste valeur
Swaps		(3)	(3)	(5)	(6)
Options		34	24	2	26
Forwards/futures		487	454	298	251
<b>Electricité</b>	<b>TWh</b>	<b>518</b>	<b>475</b>	<b>295</b>	<b>271</b>
Swaps		(13)	(40)	(56)	25
Options		15 796	4 387	144	170
Forwards/futures		30 230	21 585	131	(18)
<b>Gaz</b>	<b>Millions de therms</b>	<b>46 013</b>	<b>25 932</b>	<b>219</b>	<b>177</b>
Swaps		(6 388)	1 752	34	(11)
Options		466	3 150	1	10
Forwards/futures		2 494	2 766	(2)	(12)
<b>Produits pétroliers</b>	<b>Milliers de barils</b>	<b>(3 428)</b>	<b>7 668</b>	<b>33</b>	<b>(13)</b>
Swaps		(14)	(10)	(104)	(117)
Options		1	-	2	-
Forwards/futures		102	76	209	79
Fret		5	24	(2)	81
<b>Charbon</b>	<b>Millions de tonnes</b>	<b>94</b>	<b>90</b>	<b>105</b>	<b>43</b>
Options		184	-	-	-
Forwards/futures		36 608	25 001	(94)	(29)
<b>CO2</b>	<b>Milliers de tonnes</b>	<b>36 792</b>	<b>25 001</b>	<b>(94)</b>	<b>(29)</b>
Swaps				6	-
Forwards / futures				-	21
<b>Autres matières premières</b>				<b>6</b>	<b>21</b>
<b>Dérivés incorporés de matières</b>				<b>10</b>	<b>18</b>
<b>Contrats de matières premières non qualifiés de couverture</b>				<b>574</b>	<b>488</b>

**Note 26 - Autres créditeurs**

Au 30 juin 2007, les autres créditeurs comprennent notamment des produits constatés d'avance chez EDF, pour 5 463 millions d'euros (5 746 millions d'euros au 31 décembre 2006), constitués principalement d'avances partenaires versées dans le cadre du financement des centrales nucléaires et de tickets de raccordement.

Ils intègrent également les dettes relatives aux engagements donnés de rachat d'intérêts minoritaires et aux warrants Edison pour 353 millions d'euros, aux options d'achat et de vente relatives à l'acquisition de 10 % d'Edipower par Edison pour un montant de 126 millions d'euros.

En ce qui concerne les engagements contractés par Edev à l'égard du Groupe Mouratoglou dans le cadre des accords négociés préalablement à l'introduction en bourse d'EDF Energies Nouvelles (EDF EN), le Groupe Mouratoglou a demandé à Edev de régler en date de valeur du 25 juin 2007 :

- 18,4 millions d'euros au titre de la totalité de l'ajustement de prix inhérent aux 1 305 520 actions à prix ajustable acquises par Edev en 2006 ;
- 101 millions d'euros au titre de la moitié des 4 674 963 actions complémentaires cédées par le Groupe Mouratoglou à Edev en 2006.

Au 30 juin 2007, l'engagement d'Edev à l'égard du Groupe Mouratoglou concerne le règlement différé au titre des 2 337 482 actions complémentaires restantes, pour 101 millions d'euros. Ce règlement interviendra au plus tard le 31 décembre 2010.

## Note 27 - Contribution des co-entreprises

Le Groupe détient des intérêts dans des co-entreprises. La part des co-entreprises figurant aux bilans et comptes de résultat consolidés s'analyse comme suit :

(en millions d'euros)	Pourcentage d'intégration	30.06.2007				S1 2007	
		Actif courant	Actif non courant	Passif courant	Passif non courant	Chiffre d'affaires	Excédent brut d'exploitation
EnBW	46,07%	3 112	6 934	2 442	7 534	3 497	643
Edison	48,96%	1 374	2 621	1 458	2 250	2 033	449
Autres		1 376	2 060	1 380	1 146	1 165	213
<b>Total</b>		<b>5 862</b>	<b>11 615</b>	<b>5 280</b>	<b>10 930</b>	<b>6 695</b>	<b>1 305</b>

  

(en millions d'euros)	Pourcentage d'intégration	31.12.2006				S1 2006	
		Actif courant	Actif non courant	Passif courant	Passif non courant	Chiffre d'affaires	Excédent brut d'exploitation
EnBW	46,07%	3 345	7 003	2 918	7 598	2 996	593
Edison	51,58%	1 569	3 625	2 410	2 311	2 194	403
Autres		2 167	2 540	1 734	1 665	927	190
<b>Total</b>		<b>7 081</b>	<b>13 168</b>	<b>7 062</b>	<b>11 574</b>	<b>6 117</b>	<b>1 186</b>

## Note 28 - Parties liées

La nature des opérations avec les parties liées n'a pas connu d'évolution significative depuis le 31 décembre 2006. En particulier, le Groupe continue à entretenir des relations significatives avec les entreprises du secteur public, notamment auprès du groupe AREVA pour la fourniture, le transport et le retraitement du combustible nucléaire et la maintenance des centrales nucléaires. Le groupe AREVA intervient également en tant que fournisseur dans la réalisation du projet EPR (European Pressurized Reactor) et contribue ainsi à la formation des engagements sur commandes d'immobilisations, présentés en note 10.2.

## Note 29 - Événements postérieurs à la clôture

### 29.1 Ouverture totale du marché de l'électricité en France, le 1<sup>er</sup> juillet 2007

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2007, les marchés français de l'électricité et du gaz naturel sont ouverts à la concurrence, les clients résidentiels devenant éligibles. L'ensemble des clients peuvent désormais choisir leur commercialisateur.

### 29.2 Exercice des options d'achat sur Edipower

Edison a exercé le 16 juillet ses options d'achat de titres Edipower détenus par les établissements financiers Interbanca SpA et Albojo. Le transfert de ces titres sera effectif au 31 juillet 2007.

Par ailleurs, l'établissement financier Unicredit a exercé ses options de vente de titres Edipower à Edison. Le transfert de ces titres sera réalisé fin janvier 2008.

A l'issue de ces opérations, la participation d'Edison dans Edipower sera portée de 40 % à 50 %.

### 29.3 Partenariat entre Edison et Hellenic petroleum

Le 11 juillet 2007, le conseil d'administration d'Edison a ratifié la signature d'un protocole d'accord entre Edison et la société Hellenic Petroleum, relatif à la création d'une entreprise détenue à 50 / 50 pour intervenir sur le marché de l'électricité en Grèce en fournissant à terme une capacité de production de plus de 1 400 MW. Hellenic Petroleum apportera sa filiale T-Power qui possède une centrale à cycle combiné au gaz naturel (390 MW) , située à Thessalonique. Edison apportera ses investissements en actions dans une centrale à cycle combiné (420 MW) en cours de construction à Thisvi, et dans un projet à l'étude pour la construction d'une centrale thermique au charbon (600 MW).

**29.4 Partenariat stratégique entre EDF et Constellation Energy**

EDF et le groupe électricien américain Constellation Energy (CEG) ont signé en juillet 2007 un accord relatif à la création d'une entreprise détenue à 50 / 50, dont l'objet est de développer, réaliser, détenir et exploiter, de manière conjointe, des centrales nucléaires de type EPR aux Etats-Unis. Selon les termes contractuels, EDF versera un apport initial de 350 millions de dollars à cette entreprise et pourrait ultérieurement apporter des contributions pouvant atteindre au total 275 millions de dollars au fur et à mesure de la réalisation des principales étapes de projets de réalisation de centrales de type EPR. En contrepartie, CEG prévoit de développer jusqu'à quatre centrales de ce type.

En outre, l'accord prévoit qu'EDF pourrait acquérir sur le marché jusqu'à 9,9 % du capital de CEG, dont 5 % dans les douze premiers mois.

L'accord sera soumis à l'approbation des autorités de régulation américaines.

**29.5 Réforme de la fiscalité en Allemagne**

A la suite de l'approbation définitive par les autorités allemandes, le 6 juillet 2007, de la réforme fiscale, le taux d'impôt sur les sociétés applicable à EnBW baisse de 38 % à 28,96 % à compter de 2008.

Cette réforme se traduira au 31 décembre 2007 par la baisse de l'impôt différé passif d'EnBW et la constatation dans les comptes du Groupe d'un produit d'impôt de l'ordre de 300 millions d'euros.

**29.6 Lancement d'une procédure d'enquête par la Commission européenne**

La Commission européenne a décidé fin juillet 2007 de lancer une enquête approfondie sur les contrats d'EDF avec des clients industriels pour déterminer si ces contrats respectent ou non les règles européennes de la concurrence.

**29.7 Evolution des tarifs de l'électricité en France**

En France, à compter du 16 août 2007, les tarifs de vente d'électricité fixés par les pouvoirs publics augmentent de 1,1 % pour les particuliers et de 1,5 % pour les professionnels et les industriels (tarifs « jaune » et « vert »). Cette évolution s'applique aux clients d'EDF qui ont choisi, dans le cadre de l'ouverture des marchés, de conserver le tarif réglementé.



**KPMG Audit**  
Département de KPMG S.A.  
1, cours Valmy  
92923 Paris La Défense Cedex



**Deloitte & Associés**  
185, avenue Charles de Gaulle  
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

## **Electricité de France S.A.**

### Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2007

Période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 juin 2007  
Electricité de France S.A.  
22 – 30, avenue de Wagram – 75008 Paris



**KPMG Audit**  
Département de KPMG S.A.  
1, cours Valmy  
92923 Paris La Défense Cedex

**Deloitte & Associés**  
185, avenue Charles de Gaulle  
92524 Neuilly-sur-Seine Cedex

## **Electricité de France S.A.**

Siège social : 22 – 30, avenue de Wagram – 75008 Paris

### **Rapport des Commissaires aux comptes sur l'information financière semestrielle 2007**

Aux actionnaires,

En notre qualité de Commissaires aux comptes et en application de l'article L. 232-7 du Code de commerce, nous avons procédé à :

- l'examen limité des comptes semestriels consolidés résumés de la société Electricité de France S.A., relatifs à la période du 1er janvier au 30 juin 2007, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la vérification des informations données dans le rapport financier semestriel.

Ces comptes semestriels consolidés résumés ont été établis sous la responsabilité du Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces comptes.

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes professionnelles applicables en France. Un examen limité de comptes intermédiaires consiste à obtenir les informations estimées nécessaires, principalement auprès des personnes responsables des aspects comptables et financiers, et à mettre en œuvre des procédures analytiques ainsi que toute autre procédure appropriée. Un examen de cette nature ne comprend pas tous les contrôles propres à un audit effectué selon les normes professionnelles applicables en France. Il ne permet donc pas d'obtenir l'assurance d'avoir identifié tous les points significatifs qui auraient pu l'être dans le cadre d'un audit et, de ce fait, nous n'exprimons pas une opinion d'audit.

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause la conformité, dans tous leurs aspects significatifs, des comptes semestriels consolidés résumés avec la norme IAS 34 –norme du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne relative à l'information financière intermédiaire.

*Electricité de France S.A.  
Rapport des Commissaires aux comptes  
sur l'information financière semestrielle 2007*

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les points suivants exposés dans les notes aux comptes semestriels consolidés résumés :

- l'évaluation des provisions de long terme liées à la production nucléaire, dont les modalités de détermination sont décrites dans les notes 4.1.4, 22.2, 22.3 et 22.4 résulte comme indiqué en note 1.3 des meilleures estimations de la Direction. Cette évaluation est sensible aux hypothèses retenues en termes de coûts, de taux d'inflation, de taux d'actualisation à long terme, d'échéanciers de décaissements, ainsi qu'à l'issue des négociations en cours avec Areva. Compte tenu des éléments de sensibilité évoqués, la modification de certains paramètres pourrait conduire à une révision significative des provisions comptabilisées.
- l'approche privilégiée par EDF dans le cadre des normes existantes pour représenter au bilan ses obligations dans le cadre du renouvellement des biens du domaine concédé relevant de la distribution publique d'électricité en France décrite en note 2 repose sur la spécificité des contrats de concessions. Elle consiste à retenir le montant des engagements contractuels tel qu'il est calculé et communiqué annuellement aux concédants dans le cadre des comptes-rendus d'activité. Une approche alternative, fondée sur la valeur actuelle des montants à décaisser pour faire face au renouvellement de ces biens à l'issue de leur durée de vie industrielle, donnerait une représentation différente des obligations vis-à-vis des concédants. Les effets qu'aurait eus l'adoption de cette dernière approche sur les comptes semestriels consolidés résumés sont présentés à titre d'information dans la note 2. L'évaluation des passifs de concessions est sujette à des aléas, entre autres en termes de coûts et de dates de décaissements.

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations données dans le rapport financier semestriel commentant les comptes semestriels consolidés résumés sur lesquels a porté notre examen limité.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes semestriels consolidés résumés.

Paris La Défense et Neuilly-sur-Seine, le 30 août 2007

Les Commissaires aux comptes

**KPMG Audit**  
*Département de KPMG S.A.*

**Deloitte & Associés**

Jean-Luc Decornoy

Michel Piette

Amadou Raimi

Tristan Guerlain